

MANUEL DE CAPITALISATION

Projet IMCAN

**Prévention de l'extrémisme violent
et promotion de la cohésion sociale dans les
groupes à risque d'exclusion sociale**

REDACTION

NOVACT
Noviolència
Nonviolence
اللاعنف



REDACTION

Ismahen BEN TALEB, sociologue experte en genre

COORDINATION

Lucille MAYBON, Coordinatrice régionale Maghreb (NOVACT)

Óscar CEJUDO CORBALAN, Chargé de Projets Tunisie (NOVACT)

DATE

AOUT 2022

DANS LE CADRE DU PROJET IMCAN

Un projet financé par: l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et La Mairie de Barcelone (Ayuntamiento de Barcelona)



PARTENAIRES DU PROJET



Legal Deposit: This work is licensed under the Creative Commons.

Attribution- Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.5 Spain license.



This work may be copied, distributed, publicly broadcast, translated and modified, provided that this is for non-commercial ends and that its authorship be recognised.



| | |
|--|-----------|
| REMERCIEMENTS | 5 |
| LISTE DES ACRONYMES | 6 |
| INTRODUCTION | 7 |
| 01 CADRE THEORIQUE ET CONTEXTUEL | 8 |
| I. METHODOLOGIE | 8 |
| II. CADRE CONCEPTUEL | 8 |
| 1. POLITISATION DU CONCEPT D'EXTREMISME VIOLENT | 8 |
| 2. LA CONFERENCE DE BARCELONE ET LA NOTION D'EXTREMISME VIOLENT PAR LA SOCIETE CIVILE | 9 |
| III. CADRE CONTEXTUEL : LA TUNISIE ET LE TRAITEMENT DE L'EXTREMISME VIOLENT | 9 |
| 1. L'APPROCHE GOUVERNEMENTALE | 9 |
| 2. CONTEXTE TUNISIEN ET EXTREMISME VIOLENT | 11 |
| 02 CONTEXTE ET DEROULEMENT DU PROJET IMCAN | 14 |
| I. LA CREATION DE L'OPEV TUNISIE ET LA CARTOGRAPHIE DE LA SOCIETE CIVILE | 14 |
| 1. L'OPEV TUNISIE | 14 |
| 2. UNE CARTOGRAPHIE DES INTERVENANTS : VERS UNE CONSOLIDATION DES EFFORTS DE LA SOCIETE CIVILE | 14 |
| II. LA FEUILLE DE ROUTE DES RECOMMANDATIONS POUR LA PEV ET L'INITIATIVE DU PROJET IMCAN | 15 |
| III. PRESENTATION ET DEROULEMENT DU PROJET IMCAN | 16 |
| 1. PRESENTATION DU PROJET IMCAN | 16 |
| 2. DEROULEMENT DES ACTIVITES | 18 |
| 03 ANALYSE DES EXPERIENCES : PERFORMANCES ET DEFIS | 24 |
| I. LES POINTS FORTS DU PROJET IMCAN | 24 |
| 1. LA LOGIQUE D'INTERVENTION | 24 |
| 2. LA SYNERGIE SOCIETE CIVILE / INSTITUTIONS | 26 |
| 3. LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS | 26 |
| 4. L'INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE | 28 |
| 5. LES LIVRABLES DU PROJET | 29 |
| II. LES ENJEUX ET LES POINTS CRITIQUES | 29 |
| 1. EN LIEN AVEC LE CONTEXTE | 29 |
| 2. L'EXPERIENCE AU SEIN DES CDIS | 30 |
| 3. LE TRAITEMENT AVEC LA POPULATION CIBLE | 30 |
| III. TRAITEMENT DES DEFIS ET BONNES PRATIQUES : MODELISATION DES EXPERIENCES | 31 |
| 1. LE PROFIL DES BENEFICIAIRES ET LA COHESION DU GROUPE | 31 |
| 2. LE CONTEXTE COVID | 32 |
| 3. LE TRAVAIL SUR LE TERRAIN | 32 |
| 04 RECOMMANDATIONS | 34 |
| 1. AU NIVEAU LOGISTIQUE | 34 |
| 2. AU NIVEAU DE LA VISIBILITE ET DE LA VALORISATION DU PROCESSUS AU SEIN DES CDIS | 34 |
| 3. AU NIVEAU DE LA COLLABORATION ET DES SYNERGIES INTER-INSTITUTIONNELLES | 35 |



| | |
|--|-----------|
| 4. AU NIVEAU DES FORMATIONS ET DES ATELIERS DU TRAVAIL | 36 |
| 5. AU NIVEAU DES ACTEUR.RICES | 37 |
| 6. AU NIVEAU DES VARIABLES TRAITÉES ET PRISES EN CONSIDÉRATION POUR LA PEV | 37 |
| 7. AU NIVEAU DE L'EXPERIENCE DE L'ESS CHEZ LES FEMMES EN RES | 38 |
| 8. AU NIVEAU DES LIVRABLES | 38 |
| CONCLUSION | 39 |



Remerciements

Je tiens à remercier l'équipe de NOVACT, qui m'a suivi et soutenu durant ce travail ; la coordinatrice régionale Lucille MAYBON et le Chargé de Projets Tunisie Óscar CEJUDO CORBALAN.

Je remercie également avec grande gratitude le personnel au sein des deux CDIS Ariana et Ben Arous pour leur collaboration.

Un grand merci aux partenaires associatifs qui m'ont assuré la participation dans plusieurs activités et m'ont fourni les informations nécessaires pour mener ce travail, je tiens exceptionnellement à remercier Hafsia LEGHRISSI (AISA), Najla JRIDI et Hatem BOUKESRA (MASS'ART).

Mes plus vifs remerciements s'adressent également aux jeunes des deux activités CDIS et RIZOMA et aux femmes du GDA à Borj El Amri.

Mes remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce document.



Liste des acronymes

| | |
|---------------|--|
| AECID | Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement |
| AISA | Association d'Appui aux Initiatives dans le Secteur Agricole |
| CDIS | Centres de Défense et d'Intégration Sociale |
| CNLCT | Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme |
| CPSE | Centre de Protection Sociale de l'Enfance |
| DH | Droits de l'homme |
| EV | Extrémisme violent |
| ESS | Économie sociale et solidaire |
| GDA | Groupement de Développement Agricole |
| IMCAN | Prévention de l'extrémisme violent et promotion de la cohésion sociale dans les groupes à risque d'exclusion sociale |
| LTDH | La Ligue Tunisienne de défense des Droits de l'Homme |
| MARHP | Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche |
| MAS | Ministère des affaires sociales |
| MDICI | Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération internationale |
| MFFE | Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées |
| NOVACT | Institut international pour l'action nonviolente |
| OPEV | Observatoire pour la Prévention de l'Extrémisme Violent |
| PAN | Plan d'Action National |
| PEV | Prévention de l'Extrémisme violent |
| RES | Risque d'exclusion sociale |
| SC | Société Civile |



Introduction

Le présent document vise la capitalisation du processus de mise en œuvre du projet « IMCAN - Prévention de l'extrémisme violent et promotion de la cohésion sociale dans les groupes à risque d'exclusion sociale ». Ce rapport s'inscrit dans le cadre du partage des connaissances et de transmission des expériences et des savoirs acquis tout au long de processus du projet. Sans pour autant s'arrêter au niveau de la collecte des données, l'organisation et la diffusion des informations, ce référentiel sert de guide pour les projets sur la prévention des extrémismes violents (PEV) et la violence économique en Tunisie, soit au sein de NOVACT ou pour d'autres ONGs ou institutions qui travaillent sur les mêmes thématiques.

Il vise à tirer parti de l'expérience du programme d'activités prévu dans le cadre du projet et de son impact dans la PEV auprès des jeunes et des femmes rurales.

Il est essentiel de noter que les informations sur lesquelles se basent ce livrable sont de deux types : explicites, il s'agit à ce niveau des données des rapports et tous autres types du support écrit ; implicites ce sont les informations et connaissances « non écrits », ces types d'informations sont recueillies à partir des témoignages (entretiens et Focus Group) mais aussi bien depuis des observations qui donnent des connaissances « non dites » et enrichissent le travail du terrain.

Toutefois, la technique d'observation, n'est pas suffisamment appliquée, puisque le travail sur le document de capitalisation a commencé presque à la fin des différentes activités inscrites dans le cadre de ce projet. En plus, et d'une façon générale, l'aspect récapitulatif du présent document, laisse entendre qu'il s'agit d'un travail du contrôle et d'audit sur ce qui a été fait au niveau des activités, un préjugé qui a embrouillé parfois le travail de terrain (la présence dans des activités, l'annulation des entretiens, etc.).

La capitalisation des différentes informations recueillies a abouti au présent rapport qui comprend les parties suivantes :

1. Le cadre théorique et contextuel
2. Le contexte et déroulement du projet IMCAN
3. L'analyse des expériences : performances et défis
4. Recommandations



01 Cadre théorique et contextuel

I. Méthodologie

L'élaboration de ce travail est basée sur la méthode qualitative, à cet effet 3 phases ont été suivies :

1) Une recherche documentaire a été faite sur différents documents et articles afin d'élaborer le contexte :

- Des documents élaborés par des ONGs, surtout les travaux effectués dans le cadre de la PEV ou en lien avec ce même contexte.
- Des documents internes (rapports, P.V, etc.) des partenaires de mise en œuvre pour le déroulement du projet IMCAN.

2) Un travail de terrain basé sur des techniques de la méthode qualitative :

- L'Observation et l'observation participative suite à des visites du terrain et à l'assistance et la participation à plusieurs activités et rencontres.
- Des entretiens semi-directifs avec le personnel des CDIS, les bénéficiaires ainsi que les partenaires de mise en œuvre (6 entretiens)
- Deux Focus Groups (CDIS Ben Arous et un groupe de jeunes)

Les axes traités au niveau des deux guides d'entretien et de Focus Group visent la détermination :

- Des facteurs qui peuvent conduire l'extrémisme violent (économique, social, etc.) et les profils des jeunes victimes/impliqués.
- Des approches adoptées et objectifs visés, concernant le travail sur le volet socio-économique : avec les femmes, avec les familles, et avec les différentes institutions.

- De la collaboration institution-ONG au niveau : administratif, du personnel et des bénéficiaires.

- L'expérience du projet IMCAN ; soit via LTDH, AISA ou MASS'ART, au sein des CDIS (le personnel et les jeunes) et à Borj El Amri avec les femmes : les points forts, les points faibles, les points à développer.

3) Une analyse des documents et interprétation du travail de terrain pour :

- Présenter le projet et avancer la logique d'intervention
- Faire une analyse SWOT sur la base des perceptions de différentes parties prenantes
- Déterminer les bonnes pratiques
- Élaborer les recommandations

II. Cadre conceptuel

1. Politisation du concept d'extrémisme violent

L'émergence du concept « est étroitement liée à la nature controversée du terme terrorisme », de ce fait l'extrémisme violent en tant qu'expression peut conduire à des différentes pistes influencées par des contextes politiques, qui peuvent classer des événements, selon des intérêts politiques, comme actes d'extrémisme violent et en négliger d'autres. Dès lors « les Nations Unies n'ont pas réussi à parvenir à un consensus sur une définition internationalement contraignante du terrorisme. Pratiquement tous les experts s'accordent à dire que les raisons de cet échec sont politiques ». En général, le terme d'extrémisme violent, est introduit par les décideurs politiques pour se débarrasser du bagage politique associé au mot terrorisme, de ce fait l'extrémisme violent, était, politiquement, plus précis



et réaliste, « car il ne couvrirait pas seulement les attentats terroristes, mais toute la gamme des actions violentes dont les groupes extrémistes sont responsables... le concept d'extrémisme violent s'adapte à tout type de violence tant que sa motivation est jugée extrémiste ».

Ce contexte politisé, peut expliquer, entre autres, l'approche sécuritaire adoptée par plusieurs Etats pour traiter l'EV.

2. La conférence de Barcelone et la notion d'extrémisme violent par la société civile

A l'échelle internationale, la société civile avance, de sa part, une approche différente ; qui propose de se baser d'abord sur la résolution 16/158 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (2005) et qui opte pour la protection des droits humains et des libertés fondamentales dans le contexte de la lutte antiterroriste. A partir de là, 172 organisations de 22 pays s'accordent sur une définition commune et élaborent un plan d'action (2017) dans le cadre de la conférence de Barcelone intitulée « *Vers un nouveau paradigme : prévenir l'extrémisme violent* », une rencontre tenue le 30 Janvier 2017.

Lors de cette rencontre, les participant.e.s ont considéré que « l'extrémisme violent est un affront aux valeurs de la société civile engagée dans le maintien d'une paix positive et dans la promotion d'une vraie démocratie, de la sécurité humaine, du développement durable et de la protection des droits humains. ».

A ce titre, la conférence de Barcelone définit l'EV en tant que « des idéologies qui aspirent à atteindre le pouvoir politique en optant pour l'usage de moyens violents au lieu de la persuasion. Les idéologies de l'extrémisme violent sont basées sur les valeurs totalitaires, fanatiques, intolérantes, patriarcales, anti-démocratiques et anti-pluralistes ».

Alors, la détermination de l'extrémisme violent, avancée dans ce plan d'action, ne se limite pas aux actes terroristes, ni au djihadisme violent, mais elle

est plus large de façon à ce qu'elle concerne plusieurs parties ; « l'EV peuvent être adoptées par des individus, des groupes, des corporations ou des Etats » ainsi que dans plusieurs dimensions ; l'« extrémisme violent inclus toutes les idéologies qui appellent, maintiennent ou génèrent une violence structurelle, culturelle ou directe ».

En lien avec le terme « radicalisation », le plan d'action le considère comme « un synonyme d'endoctrinement, un processus par lequel un individu, groupe ou État parvient à adopter de plus en plus d'idées extrêmes qu'elles soient politiques, sociales ou religieuses, et des aspirations qui rejettent le statut quo ». Dans ce même contexte, il a eu des distinctions entre les radicaux, « ceux qui ont des idées radicales », et les radicaux violents, « ceux qui adoptent des idéologies extrémistes violentes ». Depuis, les organisations ont tendance à utiliser la notion d'« engagement dans la violence » plutôt que « radicalisation » pour ne pas confondre les idées et les actes, et clarifier les analyses.

III. Cadre contextuel : la Tunisie et le traitement de l'extrémisme violent

1. L'approche gouvernementale

1.1. Développement du cadre juridique malgré les lacunes

Comme c'est le cas pour la majorité des gouvernements, la Tunisie a traité l'EV selon une approche principalement sécuritaire. En se limitant à des mesures de ce type, l'Etat s'est concentré sur une approche à court-terme, basée sur des politiques principalement répressives contre les actes jugés terroristes. L'État a de fait, négligé les autres aspects liés à la compréhension et la prévention du phénomène notamment en agissant sur les facteurs psychologiques, culturels, économiques ou identitaires. Une approche qui ne garantit ni vision à long terme, ni efficacité à moyen terme, tout en justifiant systématiquement l'adoption de mesures



qui portent gravement atteinte aux droits humains. L'approche sécuritaire adoptée par l'Etat a été appuyée par la loi numéro 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent.

Après la révolution Tunisienne de 2011, l'Etat a gardé l'approche sécuritaire, et renforcé l'utilisation de la force militaire (surtout suite aux actes terroristes) en modifiant le cadre juridique et remplaçant ladite loi par une nouvelle : la loi numéro 2015-26). Cette dernière « a suscité de profondes préoccupations parmi les défenseurs des droits de l'homme et les organisations de la société civile tunisienne et étrangère, dans la mesure où elle présente des aspects problématiques »¹. Alors suite aux pressions des modifications² sont portées à la présente loi, mais des lacunes existent encore ; au niveau des définitions les termes « terrorisme » et « actes terroristes » sont encore vagues, en plus d'autres, mentionnées dans des rapports³ des ONG, qui entravent et affaiblissent l'équité des procès.

Malgré ces lacunes, et sur la base de la même loi (la loi numéro 2015-26) et autres textes, il y a eu la création de la **Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT)**, en 2019. Une expérience d'institutionnalisation de la lutte contre le terrorisme sur la base de prévention et de synergie, cette initiative faisant de la Tunisie partie des seuls pays à avoir créé une instance gouvernementale spécialisée pour la lutte contre le terrorisme.

1.2. CNLCT : approche pluridisciplinaire et rôle de la société civile

La CNLCT travaille sur cinq axes, à savoir :

Les tâches stratégiques ; qui ont un aspect préventif ; basées sur les recherches, le développement des programmes et des politiques de lutte contre le terrorisme, etc.

Les tâches de sensibilisation ; basées sur des outils des techniques de communication pour sensibiliser sur les menaces terroristes : des campagnes, des programmes culturels et éducatifs, de publication des communiqués et d'autres supports, l'organisation des séminaires et des conférences, etc.

Les tâches de coordinations ; concernent la coordination et la communication entre les différents intervenants étatiques.

Les tâches logistiques ; concerne le côté logistique de mise en œuvre des résolutions.

Les tâches consultatives ; en lien avec les projets de lois antiterroristes et la mise en œuvre des programmes et des politiques en lien avec la lutte contre le terrorisme.

De ce fait, la stratégie proposée par la CNLCT est basée sur 4 piliers : trois sécuritaires et un de prévention. Le travail de plaidoyer de la société civile⁴ et les échanges permanents avec la Commission ont pour but d'influer sur la rédaction de la nouvelle stratégie qui devrait contenir seulement deux piliers, de même importance, dont l'un serait concentré sur la prévention de l'extrémisme violent et de ses causes.

La CNLCT révisé actuellement sa stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'un de ses quatre piliers est la PEV. La commission s'est engagée à inclure la société civile dans le processus et a reçu des recommandations de l'Observatoire tunisien pour la prévention de l'extrémisme violent (OPEV). Dans ce même cadre de coopération, la CNLCT a eu des opportunités de renforcement des capacités de ses membres et des autorités de la part des organisations et programmes Onusiens. Le travail, à ce titre, a touché l'implication de différents acteurs, notamment le secteur privé et la société civile. En plus des activités et programmes dans le cadre de la Coopération bilatérale avec des organisations telles que l'Union Européenne et des gouvernements de la France et du Canada.

¹ SIMONCINI Guendalina, coord NOVACT « Des conséquences indésirables et risquées : les atteintes aux droits et aux libertés dans la lutte contre le terrorisme en Tunisie. Une perspective axée sur les droits de l'homme et le genre », OPEV, p8

² La loi organique no 2019-9 du 23 janvier 2019.

³ FIDH, OPEV

⁴ Suite au travail du projet SALAM (projet financé par l'AECID depuis 2018).



Bien que l'échange et la coopération avec la SC, en lien avec le traitement de l'EV sont essentiellement liés aux travaux de la CNLCT, d'autres expériences sont datées avant la création de la commission. Là-dessus on cite l'exemple d'ONU Femmes Tunisie qui s'est engagé à soutenir le gouvernement Tunisien à mettre en œuvre la résolution 1325 à travers le développement d'un Plan d'Action National (PAN) « Femmes, Paix et Sécurité ». L'élaboration dudit PAN est basée sur une approche inclusive et participative. Et c'est pour cette raison qu'il a l'approche associative.

1.3. L'approche associative : des initiatives d'échanges et des synergies basées sur la PEV et le respect des droits de l'homme

Comme on vient de le mentionner, la CNLCT a été ciblée par la société civile dans plusieurs actions qui visent la coopération et le dialogue entre les deux parties en vue de transmettre son expertise basée sur une approche préventive, inclusive et participative et de contribuer à la mise des stratégies pour la PEV.

De même, elle a considéré que la consolidation et la protection des droits humains sont indispensables pour faire face à l'EV. « L'adoption de mesures antiterroristes efficaces et la protection des droits humains sont des objectifs non pas contradictoires, mais complémentaires et synergiques »⁵.

Par ailleurs, et surtout depuis les années 2015 et 2016, la SC a joué un rôle décisif dans l'implantation de programmes, dit de PEV et de déradicalisation⁶. Cette collaboration entre les divers acteurs associatifs et institutionnels basé sur une approche préventive et participative, a été considérée par la

communauté internationale comme un exemple de bonne pratique.

2. Contexte tunisien et extrémisme violent

L'aspect préventif sur lequel se base le traitement de l'EV, se réfère aux causes liées à des situations de vulnérabilités de types socio-économiques et culturelles qui touchent certaines catégories vivant dans une situation d'exclusion sociale et dont les jeunes et les femmes sont les plus touchés.e.s.

2.1. Situation socio-économique

Les années de crise économique accentuée suite au COVID 19, ont aggravé la situation socio-économique pour cette catégorie :

- Les jeunes représentent l'un des groupes sociaux les plus touchés par la crise ; **Le taux de chômage** moyen des jeunes âgés de 15 à 29 ans est de 19,9 % (62 % sont des femmes). Le désenchantement et la situation précaire des jeunes, surtout dans les quartiers, les municipalités et les régions marquées par une exclusion sociale généralisée, peuvent représenter une menace pour la cohésion sociale. Tel est le cas lors des manifestations⁷ notamment dans les quartiers populaires, marquées par la participation des jeunes adolescents de 15 ans et plus, qui sont présentés comme des « casseurs » et non pas comme protestataires pour défendre des droits, ces adolescents sont décrits comme des jeunes frondeurs insoumis⁸.
- Les jeunes et en particulier les jeunes femmes, trouvent des difficultés **d'accéder à leurs droits ESC**. C'est l'une de leurs principales priorités et

⁵ Réseau d'observation de la justice Tunisienne, lutte contre le terrorisme et pratiques judiciaires en Tunisie : le procès équitables à l'épreuve, Décembre 2016, p 4. file:///C:/Users/Ismahen/Desktop/projet%20NOVACT/ASF_TUN_R/apportTerrorisme_201702_FR.pdf (consulté le 22-07-2022).

⁶ Guendalina Simoncini, Cartographie publiée dans le cadre du projet SALAM : Prévenir l'extrémisme violent : approche des droits humains et consolidation de la paix, OPEV Tunisie, 2019, dans Letsch, L. (2018) "Countering Violent Extremism in Tunisia

– Between Dependency and Self-Reliance" Journal for Deradicalisation. Nr. 17. ISSN: 23639849.

⁷ Janvier 2020- Janvier 2021 à l'occasion de la fête de la révolution.

⁸ Kamel FERCHICHI, « Actes de pillage nocturnes : Les casseurs en action », LA PRESSE, 23-01-2021.



cela révèle l'impact que le chômage, l'exclusion et la stigmatisation ont sur le bien-être et les taux de violence ; selon le ministère de la Femme, durant l'année 2020 il y avait eu sept fois plus de cas de violence à l'égard des femmes. La dépendance économique des femmes aggrave leur situation, plusieurs FVV se trouvent « obligées » de supporter les violences conjugales et familiales pour des motifs économiques (frais de loyer, accès à la justice, charge des enfants...).

En outre, la pauvreté touche beaucoup plus le milieu rural (26%) que le milieu urbain (10,1%)⁹. Les femmes représentent 54% de la population rurale, elles sont les plus touchées par la pauvreté : seulement « 19.3 % des femmes rurales ont leurs propres sources de revenus contre 60% des hommes »¹⁰. Et malgré l'importance de la main d'œuvre féminine dans le secteur agricole (plus que 70%), « les estimations pour l'année 2017¹¹, indiquent que les femmes ne représentent que 8% du nombre total de chefs d'entreprises agricoles et que les agricultrices femmes possèdent moins de 5 % du total des terres agricoles »¹².

Alors, l'absence d'opportunités économiques présente une des causes majeures qui défavorise la cohésion sociale et un champ favorable pour la violence économique.

2.2. Situation socio-culturelle

Pour ce qui concerne la **situation culturelle** :
L'abandon scolaire, en Tunisie atteint 100.000 élèves chaque année (depuis 2011), mais «

Seulement 60% à 70% des décrocheurs rejoignent un cursus éducatif ou professionnel complémentaire, alors que les 30.000 jeunes restant.e.s ne bénéficient pas d'une deuxième chance »¹³. Cette situation d'exclusion est aggravée par **le manque d'espaces collectifs de loisirs et d'espaces pour l'éducation non formelle** et la promotion de la culture et des valeurs démocratiques, qui favorisent la cohésion sociale et la vision critique des jeunes et réduisent la violation des droits de participation, sociaux et culturels, en particulier pour les filles qui risquent de voir leurs droits violés.

Cette problématique d'accès à la culture, influence négativement la situation sociale des jeunes qui se trouve exposés à la délinquance et la manipulation ; à ce niveau, une hausse de consommation des drogues, a été marquée au sein des jeunes¹⁴. Ces dernier.ère.s présentent, aussi, une cible pour les réseaux d'envoi des jeunes tunisiens dans les zones de combats, à l'étranger, et pour les réseaux de **migration clandestine** vers l'Europe « en 2019, 40% de transition des jeunes sont des jeunes en décrochage scolaire »¹⁵.

La difficulté d'accès aux droits culturels, liée notamment au manque d'espaces¹⁶ collectifs de loisirs et de la mauvaise infrastructure, influence négativement les comportements des jeunes dans les différentes espaces publiques et privés.

Dans ce cadre la violence dans l'espace scolaire, est devenue un phénomène marquant en Tunisie ; les agressions violentes de jeunes scolarisés concernent surtout les adolescentes deux tiers sont des lycéens âgés de 14 -17 ans.¹⁷

⁹ Nebiha Gueddana, Etude sur la femme rurale tunisienne, FIKD, Mai 2021, p3.

¹⁰ Nebiha Gueddana, op. Cité., p3.

¹¹ Enquête sur la structure des exploitations agricoles

¹² Kalthoum KENNOU, Ismahen BEN TALEB et Soumaya SANDELI, Pour garantir le droit des femmes à l'accès à l'héritage en milieu rural, AISA, décembre 2021, page 8.

¹³ Khdimallah Meriem, « Lutte contre le décrochage scolaire : quand l'école donne une deuxième chance », in La Presse, 04-10-2020, <https://lapresse.tn/74957/lutte-contre-le-decrochage-scolaire-quand-lecole-donne-une-2e-chance/#:~:text=En%20Tunisie%2C%20plus%20de%20100.000>

[une%20%C2%AB%20deuxi%C3%A8me%20chance%20%C2%BB.](#) (Consulté le 05-03-2022).

¹⁴ Selon une étude menée par l'association tunisienne des spécialistes de la toxicomanie, le nombre des consommateur.e.s a été multiplié par 7 chez les 15 - 17 ans entre 2013 et 2017.

¹⁵ Fondation européenne pour la formation (ETF), *fiche pays migration et compétences Tunisie*, septembre 2021, p8.

¹⁶ Selon les résultats d'une recherche action menée dans le cadre du projet SALEM

¹⁷ FTDES, Le rapport annuel de l'Observatoire social tunisien, 2019.



On en déduit que : les jeunes et mineures sont exposés, plus que les autres, à tous types de manipulations et confronter aux fléaux de l'exclusion, de la violence, de la délinquance, du terrorisme et des drogues. Ce contexte social, économique et culturel vécu surtout par les jeunes et les femmes, participe des causes de l'extrémisme violent. Ces mêmes raisons ont été déterminées suite à une recherche action¹⁸ sur les causes de l'EV en Tunisie, menée par l'OPEV.

Le traitement de l'EV selon une approche purement sécuritaire, n'est pas « seulement inefficace, mais aussi responsable de violations tragiques des droits humains et de l'augmentation globale de la souffrance humaine. »¹⁹, ce qui peut expliquer, entre autres, la haine et la perception des autorités (police) de la part des jeunes soit au niveau de discours (sur les réseaux sociaux, dans l'espace public, etc.) qu'au niveau des comportements (les manifestations « violentes » dans les quartiers populaires). Alors que l'approche préventive, défendue par la société civile traite les causes qui en découlent, tout en assurant le respect, l'accès et la promotion des droits humains.

« Une approche purement sécuritaire, [...] n'est pas seulement inefficace, mais aussi responsable de violations tragiques des droits humains et de l'augmentation globale de la souffrance humaine. »

¹⁸ https://opev.org/wp-content/uploads/2021/06/SITE-OPEV_OPEV-Tunisie-Cartographie-des-acteurs-PVE-Version-fran%C3%A7aise.pdf

¹⁹ DECLARATION DE BARCELONE Plan d'action e la société

civile euro- méditerranéenne pour la prévention toutes les formes d'extrémisme violent Barcelone, le 30 janvier 2017, p7.



02 Contexte et déroulement du projet IMCAN

I. La création de l'OPEV Tunisie et la cartographie de la société civile

Comme mentionné plus en amont²⁰, lors de la conférence de Barcelone en 2017, des représentant.e.s (ONG et institutions) de 22 pays de la région euro-méditerranéenne se sont mis d'accord sur une définition du concept d'EV et du rôle de la société civile pour prévenir toutes les formes d'EV. Ceci a conduit à la création de l'Observatoire pour la Prévention de l'Extrémisme Violent (OPEV), une plateforme de la société civile de ladite région, qui vise à participer de manière constructive au PEV et à la paix.

1. L'OPEV Tunisie

Dans le même but que la plateforme régionale, des antennes nationales opérationnelles²¹ sont fondées dans certains pays, l'OPEV Tunisie fait partie des secrétariats nationaux créés.

Il est composé de six (6) membres :

- L'Association Free Sight
- L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates ATFD
- L'Association WeWorld-GVC
- L'Institut international pour l'action nonviolente NOVACT
- La Ligue Tunisienne de défense des Droits de l'Homme LTDH

- L'Union générale Tunisienne du travail UGTT

Cet organisme, qui assure la coordination entre les acteurs et actrices et les initiatives, a produit notamment deux travaux très importants pour la détermination des stratégies du travail en PEV des ONG en Tunisie et pour assurer la collaboration entre les différentes intervenantes.

2. Une Cartographie²² des intervenants : Vers une consolidation des efforts de la société civile

Il s'agit d'une cartographie des différents acteurs luttant contre l'extrémisme violent par divers moyens sur le territoire tunisien, ce travail effectué en 2019, est considéré par les membres de l'OPEV Tunisie, comme « *un outil essentiel et préalable à tout travail pertinent sur ces questions* »²³ et une occasion pour assurer la collaboration et le dialogue entre les intervenant.e.s et garantir « *un champ d'action plus vaste et plus efficient* »

La cartographie a été réalisée dans le cadre du projet Salam - Prévenir l'extrémisme violent. La détermination des associations faisant partie de la cartographie est basée sur une approche qui traite l'EV dans une dimension holistique. De ce fait, est considéré comme acteur/actrice clé « *tout organisme qui mène une action directe ou indirecte visant à la prévention d'un phénomène pouvant générer de la*

²⁰ Voir cadre conceptuel

²¹ Ce sont des secrétariats nationaux créés dans certains pays, pour représenter l'OPEV aux niveaux nationaux.

²² OPEV Tunisie, Cartographie des acteurs de la Prévention de

l'Extrémisme Violent, Aout 2019

²³ OPEV Tunisie, op cit.



violence et conduire à une expression extrémiste de cette dernière »²⁴.

Une telle approche a pu inclure des structures étatiques telles que des Maisons des Jeunes et des Maisons de la Culture et Structures Sportives, et de prendre en considération «des acteurs conduisant des activités de prévention à tous les niveaux et non pas ceux qui offrent des réponses d'urgence, sécuritaires ou de surveillance »²⁵.

Géographiquement, la cartographie comprend des acteurs clés œuvrant au niveau national, et de divers communes « populaires »²⁶ des gouvernorats de : Tunis, Ariana, Le Kef, Kasserine, Médenine et de Tataouine. Le travail a permis de connaître les différents intervenants associatifs et a mis l'accent sur le rôle crucial des ONGs en matière de la PEV, ainsi que les difficultés et limites de leur travail : l'absence de suivi, la durée limitée des projets suite au manque de fond à long terme et l'absence d'investissements étatiques.

II. La feuille de route²⁷ des recommandations pour la PEV et l'initiative du projet IMCAN

Trois étapes ont précédé l'élaboration de la feuille de route : sur la base d'un travail de terrain, une recherche-action²⁸ a été réalisée pour déterminer les causes de l'extrémisme violent dans 8 régions de Tunisie, ensuite il a eu l'élaboration des recommandations, ces dernières sont présentées par la suite et discutées par 60 organisations de la société civile tunisienne. Cela a permis d'établir une feuille de route offrant des propositions et des

recommandations basées sur une analyse participative et inclusive. Ce travail vise :

La mise en place d'un cadre d'action, pour la société civile, capable de renforcer « la coopération interne et la cohérence des actions menées ».

La Contribution au débat autour de la révision de la Stratégie Nationale, dans ce cadre la feuille de route a été présentée à la CNLCT. Les principales recommandations sont :

- Garantir le respect des droits de l'homme
- Renforcer les synergies entre la SC et les institutions
- Consolider la résilience communautaire et éviter l'approche sécuritaire.
-

Ainsi, sur la base de la feuille de route et des recommandations qui ont découlé, l'OPEV est en contact régulier avec la CNLCT afin de contribuer à la PEV en Tunisie. Cela a un effet indirect sur la planification au sein de plusieurs ministères, puisqu'ils sont en contact avec la CNLCT pour mettre en œuvre des actions en cohérence avec leurs travaux et leurs stratégies. C'est ici qu'IMCAN prend toute son importance dans cette revue et dans la stratégie des ministères impliqués : le projet « Prévention de l'extrémisme violent et promotion de la cohésion sociale dans les groupes à risque d'exclusion sociale » (IMCAN) s'inscrit dans la dynamique de l'OPEV en Tunisie et dans les recommandations mises en avant dans la feuille de route issue du projet SALAM²⁹. En particulier, l'initiative IMCAN correspond à la mise en application des recommandations (OBJ 1³⁰, OBJ 4³¹, OBJECTIF 5³²).

²⁴ OPEV Tunisie, *Cartographie des acteurs de la Prévention de l'Extrémisme Violent*, p 5, Aout 2019.

²⁵ OPEV Tunisie, *op cit*, p6.

²⁶ Il s'agit des quartiers populaires comme mentionnés dans la *Cartographie des acteurs de la PEV*.

²⁷ Lien Feuille de route : <https://opev.org/wp-content/uploads/2021/01/Feuille-de-Route-OSC-Tunisie.pdf>

²⁸ Une étude menée par l'OPEV Tunisie avec le soutien de l'Union Européenne et de l'Agence espagnole de coopération internationale et développement (AECID).

²⁹ Toutes les informations sont disponibles de façon détaillée sur le site internet de l'OPEV : <https://opev.org/activities/?country=TN>

³⁰ Objectif 1 : Étudier et agir sur les moteurs de toutes les formes d'extrémisme violent en Tunisie

³¹ Objectif 4 : Promouvoir la justice de genre et exposer les spécificités de genre.

³² Objectif 5 : Renforcer le rôle des jeunes comme acteurs du changement



III. Présentation et déroulement du projet IMCAN

1. Présentation du projet IMCAN

1.1 Objectifs et partenaires

Le projet IMCAN est une initiative centrée sur la prévention de l'extrémisme violent et de la violence chez les jeunes hommes et jeunes femmes en risque d'exclusion sociale (RES) au niveau du Grand Tunis. NOVACT a mis en œuvre le projet IMCAN, financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) et la Mairie de Barcelone.

IMCAN vise à favoriser la réinsertion socio-économique des jeunes par la création d'opportunités pour leur pleine inclusion sociale. Pour cela, le projet a pour objectifs de :

1. Renforcer et accompagner les centres publics de prévention et d'insertion sociale dans le meilleur accomplissement de leurs fonctions.
2. Créer des opportunités pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes femmes, jeunes hommes et celle de leurs familles par la mise en œuvre d'initiatives d'économie sociale et solidaire (ESS).

Afin d'atteindre ces objectifs et d'aborder un phénomène aussi complexe et de manière multidisciplinaire, IMCAN a été conçu par les partenaires suivants³³ :

- Deux organisations internationales spécialisées dans la consolidation de la paix et la PEV :

NOVACT: l'Institut International pour l'action nonviolente, qui a comme objectif la promotion des actions nonviolentes pour la transformation sociale

visant la défense des droits humains, la sécurité humaine et la justice sociale. La prévention de l'EV et la promotion de la justice de genre font partie des priorités stratégiques de NOVACT, son processus actif dans le cadre de la PEV est marqué surtout par son engagement lors de la conférence de Barcelone en tant que membre organisateur de l'événement. NOVACT-Tunisie est la section tunisienne de l'Institut, qui travaille sur les mêmes objectifs et vise à contribuer au développement des sociétés exemptes d'injustice et de violence dans toutes ses dimensions, fondées sur les droits humains, l'équité et la culture de la paix. NOVACT est membre fondateur de l'OPEV Tunisie, il travaille sur plusieurs initiatives en matière de PEV, telles que le projet « SALAM », le projet « WAHDA » ou le projet « BADDEL ».

ACPP : l'Assemblée de coopération pour la paix, qui défend les valeurs démocratiques de justice sociale et économique et qui est fermement attachée au pacifisme, à la tolérance et à la paix. En ce qui concerne l'ESS, l'ACPP travaille pour renforcer les ONGs et le mouvement coopératif dans leur gestion, leur administration et leur viabilité économique.

LTDH : détentrice du prix Nobel de la Paix, clé dans la défense des droits de l'homme et de la cohésion sociale en Tunisie, la Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme, est une des associations tunisiennes les plus importantes du pays. Elle a une expérience de travail sur la PEV : membre fondatrice de l'OPEV-Tunisie et elle a participé à la rédaction de la feuille de route de la société civile pour la PEV.

Mass'ART : spécialisée dans la lutte contre l'engagement dans la violence des jeunes et le renforcement de la résilience sociale par l'art et la culture en Tunisie, Mass'ART a commencé à travailler avec le Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS) et les Centres de la Protection Sociale de l'Enfance (CPSE) en 2012. La réussite de

association, le partenariat au niveau du projet IMCAN a pris fin avant l'initiation des activités.

³³ Au début une association féministe agissant pour la défense des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Tunisie, a fait partie de l'équipe, mais pour des raisons internes de ladite



cette expérience a conduit deux ans plus tard à des accords de travail avec tous les centres du Grand Tunis. Pour Mass'Art, ce projet s'inscrit dans la continuité de sa contribution au développement des activités artistiques dans les centres et à l'enrichissement de la programmation annuelle de ces partenaires.

AISA : association d'Appui aux Initiatives dans le Secteur Agricole, ayant parmi ses objectifs de contribuer au développement du secteur agricole à travers la promotion de l'ESS en se focalisant sur les femmes rurales.

1.2. Lieux d'intervention et populations cibles du projet

IMCAN est implémenté dans les zones/établissements suivantes du Grand Tunis :

- Au niveau de 3 Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS) de : Mellassine, Ben Arous et Ariana et du Centre de Protection Sociale de l'Enfance (CPSE) de Ezzahrouni. (4 centres au total)

Pourquoi les CDIS et les CPSE ? Les CDIS, sont créés successivement sur la base de *la stratégie nationale de défense et d'intégration sociale*, ces centres sont appelés à appliquer la politique de l'Etat dans le domaine de la défense et de l'intégration sociale. Ils visent les enfants vulnérables (en conflit avec la loi, en situation de décrochage scolaire, en risque d'exclusion sociale, victime de violence...) ainsi que les familles en situation de vulnérabilité sociale et économique. « *Les attributions des Centres (CDIS et CPSE), visent la protection de la société contre la dislocation familiale, la délinquance et toute les formes de marginalisation et d'exclusion (sociales, économiques, culturelles etc.)* »³⁴.

Alors le choix des centres est fait sur la base de : leur rôle en tant qu'espaces de promotion et d'intégration sociale des jeunes en RES, leur adoption de l'approche préventive en ce qui concerne l'EV, et

leurs ouvertures et expériences de coopération et de travail commun avec la société civile.

Par la suite et vu le contexte de la pandémie et le retard effectué ; l'idée était de travailler avec deux centres seulement et d'utiliser cette activité comme une expérience pilote. Pour choisir les CDIS, *le comité de suivi du projet* a mis en place des critères basés sur la sélection des établissements qui favorisent le mieux la réussite de cette expérience :

- Des locaux équipés qui facilitent la réalisation des activités au profit des jeunes (surtout celles de types artistique)
- Une catégorie diversifier et larges de jeunes adolescent.e.s.

De ce fait, il a eu : le choix de CDIS Ben Arous tant qu'espace bien équipé et de CDIS Soukra, vue la diversification de la population de jeunes (Ariana couvre toutes les catégories sociales et présente une très bonne opportunité pour mener une expérience pilote).

Au niveau du Groupement de Développement Agricole (GDA) à Borj El Amri, gouvernorat de la Manouba. Le choix de l'organisme (GDA) et de territoire d'intervention du projet est bien étudié : il s'inscrit dans les priorités du ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche (MARHP), et se traduit par la création d'espaces permanents d'exposition et de vente des produits des femmes rurales dans tout le pays, favorisant ainsi les initiatives dans les zones périurbaines.

Étant donné que le Commissariat Régional au Développement Agricole Manouba (CRDA) n'a pas créé un tel espace dans ce gouvernorat, comme c'est le cas dans d'autres, le projet aura un impact direct sur la réalisation de ces objectifs nationaux.

Les populations cibles :

Selon les données actuellement disponibles, les jeunes de 14 à 18 ans sont le groupe d'âge le plus

³⁴ Document diagnostique- non encore publié.



vulnérable à l'extrémisme violent. Ce risque est multiplié dans le cas des jeunes en RES. Alors pour prévenir l'engagement dans la violence au sein de ce groupe, il est nécessaire de fournir au personnel des institutions publiques chargées de leur prise en charge (CDIS et CPSE) et aux ONGs avec lesquelles ils travaillent (Mass'art), les moyens nécessaires pour renforcer la résilience et créer des opportunités de développement personnel et de réinsertion sociale.

A ce niveau on a : **150 jeunes** qui sont ciblé.e.s par les activités socio-culturelles et **40** personnes des CDIS sont concernées par le renforcement des capacités et le développement personnel.

Le personnel concerné par cette dernière activité (renforcement des capacités), la sélection a été stratégique ; le choix a été fait sur la base des acteurs et actrices les plus pertinents pour acquérir les connaissances et les compétences à transmettre, et qui pourront à leur tour être diffusées parmi leurs collègues de manière organique.

20 jeunes hors centres, sont concernés par les activités du projet dans le cadre de renforcement de la cohésion sociale et la prévention de toutes formes de violence (activité RIZOMA).

Profil des participantes : un échantillon représentatif des jeunes (géographique, sociale, économique, rapport aux institutions, sensibilité d'opinions...) et qui sont pro-actifs, avec une haute capacité de leadership social.

30 femmes en RES de Borj El Amri, selon les données statistiques de la direction régionale de la promotion sociale en 2020, le taux de pauvreté dans cette délégation s'élève à 12.1 %, avec un taux de chômage qui s'élève à 46 % chez les femmes non cadre. Les femmes ciblées par le projet appartiennent au GDA Amal³⁵ qui a été créé suite à la dissolution de l'ancien groupement œuvrant dans

le développement de la femme rurale dans la délégation. Un travail de préparation et de mise en contact a été réalisé afin de sélectionner et mobiliser les femmes rurales pour participer aux formations programmées dans le projet.

2. Déroulement des activités

2.1. Présentation des activités

Comme on a déjà mentionné, IMCAN traite la PEV sur deux volets : un volet socio-culturel et un deuxième volet socio-économique tout en visant surtout les jeunes. Pour ce faire, plusieurs activités sont réalisées pour atteindre les objectifs. Les trois tableaux ci-dessous donnent des informations détaillées sur le travail réalisé.

En parallèle avec les livrables liés aux résultats (mentionnés dans les 3 tableaux ci-dessous), et puisque IMCAN est une initiative pionnière pour la PEV, la promotion de la culture des droits de l'homme et l'équité entre les sexes, qui vise à fournir des leçons et des recommandations pour d'éventuels futurs projets similaires, d'autres produits font partie des livrables de cette expérience. En plus de ce présent manuel de capitalisation, un « Guide d'orientation pour l'intégration de la perspective Genre » est élaboré, alors qu'il est planifié dans le cadre de R2, ce guide est un travail transversal et un document d'évaluation finale du projet IMCAN.

³⁵ Traduction en français : Espoir.



Le Volet socio-culturel : la prévention de la radicalisation et de la violence chez les jeunes

Résultat 1 : le renforcement du CDIS / CPSI en tant qu'espaces pour l'intégration sociale des jeunes en RES.

Partie 1 : Renforcement des capacités (personnel et jeunes) et participation à la définition d'un programme

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaire responsable | LTDH et NOVACT |
| Population cible | Le personnel des deux CDIS (Ariana et Ben Arous) Des jeunes des deux centres |
| Description | <ul style="list-style-type: none">• Etape 1 : évaluation des besoins au niveau: PEV, DH et égalité des genres.• Etape 2 : sur la base de l'évaluation il a eu identification de la programmation pilote CDIS / CPSI basée sur la PEV, DH et égalité des sexes• Etape 3 : Réalisation d'un cycle de formation destiné à la direction et au personnel de 2 CDIS.• Etape 4 : Organisation d'une séance de présentation du document du programme pilote d'éducation non formelle. (Par la même occasion, il a eu la clôture de l'activité) |
| Remarques | <ul style="list-style-type: none">• Pour le diagnostic sur la culture des droits humains, la cohésion sociale et l'égalité du genre (Etape1), les jeunes au sein des centres ont fait partie de l'échantillon enquêtés. Le choix des deux CDIS est argumenté³⁶• Au cours du projet (Etape 3) et sur la base des diagnostics et des discussions avec le personnel des deux centres il y a eu des modifications au niveau de contenu³⁷. |
| Techniques d'intervention | <ul style="list-style-type: none">• Travail du terrain qualitatif: entretiens, focus group, réunions• Des séances de formation• Des séances de sensibilisation |
| Outputs | <ul style="list-style-type: none">• Des supports de formation• Un document de diagnostic• Programme pilote d'éducation non formelle |

³⁶ Lire paragraphe suivante «Evolution et orientations au niveau des activités ».

au niveau des activités ».

³⁷ Les détails dans la partie suivante «Evolution et orientations



Partie 2 : Le travail artistique avec les jeunes

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaire responsable | Mass'art et NOVACT |
| Population cible | Les jeunes des CDIS et CPSI (4 centres sur Grand Tunis) |
| Description | <p>1. Organisation de 60 ateliers de production artistique pour 150 jeunes en RES</p> <p>2. En parallèle, une autre activité a eu lieu ; (Activité 1.5 : hubs de dialogue et production artistique et culturel), au cours de chaque atelier un marge du temps est réservé par l'animateur.ice pour discuter : faire une réflexion sur les choix artistiques faites, le traitement de la question de la violence au niveau de choix des contenus (images, paroles, gestes corporelles...).</p> <p>Une représentation théâtrale au théâtre RIO qui a réuni tous les groupes des jeunes. Dans le même espace les autres travaux artistiques réalisés par les jeunes ont été exposés.</p> |
| Remarques | Au début on a demandé aux jeunes de choisir l'activité préférée, puis selon les besoins il a eu des activités culturelles au sein de chaque centre, il existe 4 types d'activités ; graffiti, bon dessiner, cinéma et théâtre. |
| Techniques d'intervention | <ul style="list-style-type: none">• Travail du terrain qualitatif: entretiens, focus group, réunions• Des séances de formation• Des séances de sensibilisation |
| Outputs | <ul style="list-style-type: none">• Des supports de formation• Un document de diagnostic• Programme pilote d'éducation non formelle |
| | |



Résultat 2 : accompagnement des femmes dans la mise en œuvre d'initiatives d'ESS qui améliorent leur inclusion socio-économique

| | |
|---------------------------|---|
| | <p>a. Autorisation et équipement pour la mise en place d'initiatives de l'ESS (Souk Solidaire).</p> <p>b. Création d'un groupe de gestionnaires Souk Solidaire promotrices d'ESS éthique et communautaire</p> |
| Population cible | <ul style="list-style-type: none">• Suite au contexte COVID 19, il a eu une multiplication des séances de formation (15 participantes par groupe au lieu de 30).• Le livrable en lien avec l'intégration de l'approche genre dans les modules de formation, alors qu'il est inscrit dans le cadre de R2, il n'est pas lié seulement aux formations faites dans ce cadre, mais le document est réalisé suite, aux observations et travail de terrain faits aussi dans le cadre des autres activités (R1 et R3). |
| Remarques | <p>a. Renforcement des compétences techniques et professionnelles des femmes en RES</p> <p>b. Renforcement des capacités de commercialisation et de coaching économique chez les femmes RES</p> <p>c. Renforcement des capacités dans les domaines du DESC, de l'économie sociale et de la santé et de la prévention de la violence</p> <p>d. Renforcement de la cohésion de groupe et de la gestion des conflits</p> |
| Techniques d'intervention | <ul style="list-style-type: none">• Des ateliers de formations pratiques et théoriques• Des visites de terrain• Accompagnement sur terrain• Achat des équipements et appuis logistique |
| Outputs | <ul style="list-style-type: none">• Des supports de formation• Un guide d'orientation pour l'intégration de la perspective Genre dans les modules de formation |



Le Volet stratégique : Développement de méthodologies pilotes pour renforcer la cohésion sociale et prévenir toutes formes de violence

Résultat 3 : Mise en œuvre du programme RIZOMA d'échange de bonnes pratiques et réseautage entre l'ensemble des acteurs encadrés par le projet

| | |
|---------------------------|---|
| Partenaire responsable | NOVACT |
| Population cible | 20 jeunes |
| Description | <p>Etablir un NETWORK :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Choisir un thème (ce qui est le thème du projet IMCAN : la PEV)2. Identification des acteur.ices clés sur la thématique : établissements, ONG, jeunes et des expériences de l'ESS3. Contacter les jeunes déjà présélectionnés par les antennes de NOVACT selon des critères (engagement, lien avec la thématique PEV, esprit de leadership...) de façon à ce que chacun.e des participant.e.s se trouve dans le bain d'un axe lié à la PEV et d'assurer par la suite la pluridisciplinarité des axes à traiter.4. Organisation d'une activité de 5j : tout.es les participant.e.s sont logé.e.s dans le même espace, un minibus pour faciliter les déplacements ; des visites intensives sont organisées et de façon à ce qu'au moins un.e des jeunes participant.e.s connait une antenne visitée. <p>Méthodologie: les rencontres et les visites sont basées sur des présentations et des discussions, ce qui a donné aux jeunes l'occasion pour enrichir leurs connaissances sur le sujet et apprendre des nouvelles approches, perspectives, et pistes de travail sur l'EV et les nouvelles stratégies liées au thème.</p> |
| Remarques | <p>RIZOMA Grand Tunis est la 6ème édition organisée et mise en œuvre par NOVACT. C'est une activité basée sur les recommandations issues de la société civile, et sur les recherches multiples régulièrement publiées.</p> <p>C'est une opportunité de rencontre et d'échange entre des jeunes de profils diversifiés et qui traitent la PEV selon plusieurs perspectives d'action (sociale, culturelle, économique, artistique...). Cette méthode permet d'effectuer des formations intensives alternatives.</p> <p>RIZOMA est un programme d'accompagnement, d'apprentissage et d'échange qui vise :</p> <ul style="list-style-type: none">- De montrer la diversité et la pluralité d'acteurs qui Interviennent dans la question PEV au niveau national ainsi que dans les communes cibles du projet.- De renforcer les capacités d'engagement des jeunes et leur leadership social dans différents champs d'action liés à la PEV.- Créer un réseau de jeunes futures leaders et donc de liens qui permettront plus de collaboration et d'entraide dans le présent (avec leurs projets respectifs) et à l'avenir |
| Techniques d'intervention | <ul style="list-style-type: none">• Des rencontres et des discussions• Des visites de terrain |
| Outputs | <ul style="list-style-type: none">• Un mémorandum collectif• Un manuel de capitalisation de l'expérience pilote |



2.2. Évolution et adaptation des activités avec le contexte

Sur la base :

- Des besoins des populations et du contexte COVID 19 : retard, ralentissement du rythme du travail, l'impossibilité d'organiser des rencontres présentiels, etc.
- Suite aux réunions menées mensuellement entre les partenaires et aux rencontres et discussions avec le personnel/ responsables des CDIS.
- Suite aux réalités et demandes institutionnelles
- Dans le cadre d'une approche participative et dans le but d'atteindre les objectifs du projet

Alors des modifications sont apportées au niveau des activités et même parfois au niveau des critères du choix des populations ciblent :

R1. Partie1. Etape3 :

La réalisation du cycle de formation au profit du personnel et de la direction des centres pour faire l'implémentation du programme (familiarisation aux concepts et sensibilisation à la culture de DH, égalité du genre et cohésion sociale).

A ce niveau, et au cours du diagnostic la question de la communication nonviolente et la gestion du stress au sein des centres sont fortement présentes. De même, au cours de la première séance de formation (Décembre 2021), est apparu le besoin du personnel du « self care » pour arriver à s'adapter aux différentes situations au sein du travail et surtout avec les jeunes.

Alors une modification a été faite au niveau des formations qui suivent pour travailler le thème de la communication non-violente et de la gestion de stress (thérapie de groupe). Du coup, le travail sur ce thème a été crucial ; d'abord parce qu'il s'inscrit dans le cadre des DH et de la cohésion sociale des jeunes, ensuite vue l'importance de savoir communiquer avec une telle population cible spécifique (les jeunes des centres) chose qui peut garantir par la suite la

sensibilisation et le passage de l'information liée au programme pilote ou autre domaine.

Tous les personnels des deux centres sont concernés par la formation ; deux échantillons représentatifs des deux centres ont été présentés dans la formation (administrateur.es, responsables, psychologues, directeurs, formateur.rices, chauffeur).

R1. Partie 2.2 :

Au début, il était prévu d'organiser cinq festivals pour présenter des pièces artistiques conçues par des jeunes en RES, mais vu le contexte COVID 19 et les retards qui en découlent au niveau de l'organisation des ateliers, cette activité a été remplacée par un seul spectacle présenté au théâtre RIO, et réunissant l'ensemble des partenaires et des jeunes.

Le choix de tel espace de prestige reconnu, pour présenter la pièce théâtrale et exposer les travaux artistiques et culturels produits par les ayants droit a pour objectif de mettre en valeur ces travaux et de rendre visible les efforts et l'esprit artistiques des jeunes. De même des rencontres ont réuni les jeunes des 4 centres (à l'espace Mass'art et au Cinéma Théâtre le RIO), dans le cadre des séances collectives ce qui a permis de préparer ensemble le spectacle théâtral et d'avoir des échanges au niveau des autres activités artistiques (graffiti, cinéma) et de créer des relations d'amitié.

R2 : Changement des variables de choix des femmes

Au début il était prévu de travailler avec des femmes (mères et/ou responsables de leurs familles), en situation socio-économique difficile et des catégories d'âges diversifiées. Mais vu que les jeunes (surtout moins de 30 ans) sont plutôt intéressées par les formations professionnelles étatiques et le travail dans le secteur privé (comme ouvrières dans les usines), alors le variable « âge » a été changé : la population bénéficiaire des formations appartient à la catégorie d'âge 30 ans et plus (à l'exception de 2 participantes).



03 Analyse des expériences : performances et défis

Sur la base de ce qui a été avancé et le travail de terrain réalisé (entretiens, FG, observations...) la présente partie du chapitre est réservée pour capturer et présenter les principaux enseignements et conclusion du projet. Les résultats suivent la méthodologie de l'analyse SWOT.

I. Les points forts du projet IMCAN

1. La logique d'intervention

1.1. Un projet pilote en cohérence avec les travaux de l'OPEV

IMCAN est programmé et mise en œuvre sur une base constructive, avec ce qui a été réalisé au niveau de l'OPEV et les outputs du projet SALEM surtout suite à la Feuille de Route de la société civile et des recommandations qui en découlent. Cela renforce la cohérence et la durabilité du projet, et lui donne de la valeur en tant qu'expérience pilote.

1.2. Un projet en cohérence avec la stratégie de l'État en ce qui concerne le traitement de l'EV et le RES

Le volet ESS : la promotion de l'ESS est parmi les objectifs du projet IMCAN, ce même volet été reconnu par le gouvernement comme l'une des **priorités stratégiques** pour la création d'emplois décents et l'établissement des bases d'un développement économique durable, équitable et inclusif.

Par ailleurs, l'accompagnement des femmes rurales dans l'accès au marché du travail est inclus dans l'axe 1 (autonomisation économique) de **la stratégie nationale d'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles rurales (2017-2020)** du ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (**MFFE**). Dans ce cadre, ledit ministère travaille pour la promotion et l'amélioration de l'employabilité des femmes, en rapprochant et en diversifiant l'accès aux ressources et aux moyens de production, y compris la terre, et en facilitant la transition de l'informel au formel et la promotion de l'économie sociale et solidaire. Dans ce cadre **la population cible (femmes rurales de Borj El Amri)** et l'activité réalisée par IMCAN s'inscrit parfaitement avec la stratégie du MFFE.

Le ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération internationale (**MDICI**) de sa part, met l'accent sur les modèles de développement alternatifs et l'inclusion comme base de la justice sociale, alors **la création d'un Souk Solidaire** pour vendre les produits des femmes du GDA Borj El Amri s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales : l'objectif de l'intervention est conforme au Plan stratégique de développement économique 2016-2020 " du MDICI. De même, Le projet s'adhère très bien avec la stratégie du **MARHP** qui vise **la promotion des initiatives d'ESS**, surtout après l'adoption de la loi relative à l'économie sociale et



solidaire³⁸, ce qui convient avec **le travail dans le cadre du GDA.**

Au niveau local, le projet suit les objectifs fixés par le **gouvernorat de la Manouba**, au niveau du **plan quinquennal de développement 2016-2020**, qui comprend l'emploi, l'économie sociale et solidaire, la formation professionnelle et l'éradication de la pauvreté, ce qui correspond au **contenu des formations.**

Le volet socio-culturel : Dans ce cadre, la stratégie du **ministère de l'éducation**, encourage la création d'espaces de développement culturel et social comme **stratégie d'inclusion sociale et culturelle des jeunes femmes et leur cohésion sociale et communautaire.** De même le processus d'élaboration de la stratégie nationale pour la jeunesse, la sécurité et la paix³⁹ chapoté par le **ministère de la Jeunesse et des Sports**, travaille sur **l'amélioration de la participation des jeunes dans la réalisation de la paix et de la sécurité et la diffusion d'une culture de non-violente.** De ce fait le projet IMCAN s'inscrit parfaitement dans ce contexte : au niveau des **populations ciblées (femmes et jeunes)** ; ainsi qu'au niveau de la collaboration avec les établissements et institutions en lien avec ces thématiques. Dans ce contexte, AISA a pu établir un accord de partenariat avec la maison de la culture de Borj El Amri puis avec la Maison des Jeunes pour assurer la formation théorique des femmes dans ces deux locaux. IMCAN s'aligne également sur **la stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste**, qui comporte trois volets : la budgétisation sensible au genre dans les secteurs clés, la participation des femmes à la vie publique et une stratégie et un plan d'action nationaux contre toutes les formes de violence sexiste. Le projet prévoit de **responsabiliser les détentrices de droits dans la prévention de ce fléau social et de promouvoir l'égalité des sexes.**

La stratégie spécifique de lutte contre la violence et la radicalisation chez les jeunes, préparée par le **MAS** sur la base d'une étude empirique, s'inscrit parfaitement avec le présent projet qui vient pour soutenir les efforts étatiques et associatifs dans ce cadre, puisqu'il vise **l'intégration des jeunes qui utilisent l'art comme moyen de changement social.** Il s'inscrit aussi dans le cadre **des efforts du ministère pour promouvoir les partenariats entre la société civile et les institutions publiques** afin de réduire les inégalités sociales y compris l'accès à la culture et l'intégration sociale.

Dans le cadre du projet IMCAN, NOVACT et Mass'art ont signées des conventions avec le MAS, la collaboration a concerné :

- Le partage du diagnostic des programmes éducatifs des 4 centres (CDIS et CPSE) et de la préformation en Communication Non Violente du personnel de 2 CDIS de Tunis
- L'accompagnement pour la rédaction de programme de formation choisi par les jeunes des CDIS.
- La collaboration avec la direction des CDIS : formation de 4 directeurs de CDIS en CNV, accompagnement dans la révision de leurs programmes pédagogiques.
- o **Les mesures sanitaires COVID 19**

La composante **sensibilisation au COVID-19** représente une **priorité nationale** impliquant plusieurs acteurs publics et associatifs pour combattre cette pandémie.

Compte tenu de la nature de l'intervention et des activités à mener dans le cadre du projet IMCAN, ainsi que de la structure à créer, il a été jugé nécessaire de commencer le programme de formation destiné aux femmes, par une **sensibilisation au COVID 19 et aux moyens de prévention de cette maladie.** Les deux ateliers organisés ont été réalisés dans le respect des

des Nations Unies intitulée (Jeunesse, Paix et Sécurité).

³⁸ Loi n° 2020-30 du 30 juin 2020, relative à l'économie sociale et solidaire.

³⁹ Conformément à la résolution n.2250 du Conseil de sécurité



normes sanitaires, et les outils pédagogiques utilisés et distribués aux participantes étaient basés sur des matériaux produits par des organisations de santé (OMS, CDC, etc.).

2. La synergie société civile / institutions

Vu la diversification des parties intervenantes à ce sujet (PEV), le contexte (ci-dessus expliqué) a pu aider à la création et l'amélioration de la synergie institutions-société civile ; surtout que la création des synergies entre les deux parties pour mener à bien ce travail est une stratégie du projet IMCAN, planifiée dès le début et considérée comme une responsabilité et un devoir partagé.

Pour évaluer et renforcer cette collaboration, une rencontre a été organisée au cours du projet, la journée du travail pour discussion et échange intitulée « Promotion des synergies société civile/institutions en Tunisie : responsabilités collectives », en présence des différents parties de la S.C et des établissements étatiques tunisiennes et espagnols intervenant.e.s dans ce projet. Ce séminaire avait comme objectifs :

- l'échange des expériences
- la mise en valeur de synergie S.C. - Institution
- le partage des défis
- la proposition des méthodes/démarches adéquates pour assurer la bonne collaboration société civile - institutions.
- préparer le document mémorandum collectif prévu au R3
-

Il est enfin nécessaire de noter que l'activité RIZOMA (R3), s'inscrit belle et bien dans ce cadre des synergies, puisqu'elle a fonctionné grâce au processus participatif et aux organisations, institutions, médias et communautés qui l'accompagnent.

3. Les partenaires associatifs

3.1. Le choix des partenaires

IMCAN a réuni des partenaires clés qui partagent les mêmes valeurs basées sur les DH, la promotion de l'égalité et la diffusion de la culture de paix. Ces derniers, et sur la base des recherches effectuées dans des projets antérieurs ainsi que leurs disciplines et expertises, tentent d'agir contre la violence. Chacun d'eux apporte sa perspective sur la construction d'une paix positive et la diffusion des valeurs de prévention de la violence. De ce fait, les partenaires sont parmi les gages de réussite et un point fort pour la réalisation des activités et l'atteinte des objectifs du projet IMCAN, de même, l'historique de ces ONG et leurs réputations ont joué aussi, un rôle crucial :

La LTDH et grâce à son expérience, sa réputation et ses relations constantes avec les institutions, plusieurs processus bureaucratiques longs avec l'administration requis par le projet sont relativement raccourcis. En plus de son expérience de travail et de collaboration avec les centres (CDIS), les jeunes en conflit avec la loi, des collaborations avec le ministère concerné (ministère des affaires sociales (MAS)).

Il convient de souligner aussi le long partenariat de Mass'Art avec le MSA (9 ans) et sa bonne relation avec les centres d'intervention et les jeunes au sein de ces établissements. De ce fait, les centres réagissent positivement au projet et montrent toute leur disponibilité et leur intérêt pour le développement des activités proposées dans IMCAN, en consacrant une partie de leur planification annuelle à l'intérêt du projet et en s'impliquant dans l'élaboration du calendrier à travers des réunions informelles tenues avec le coordinateur IMCAN de Mass'Art.

En ce qui concerne NOVACT, son expérience riche avec différents types et tailles d'organisations (grandes, moyennes ou petites ; politiques, culturelles, etc.), été bénéfique lorsqu'il s'agit de s'adapter aux blocages qui peuvent survenir.



De même au niveau des expériences innovantes qui travaillent sur les méthodes et les stratégies de la cohésion sociale et la PEV (RIZOMA).

AISA, de sa part, alors qu'elle est une jeune association (fondée en 2015), adopte une approche du travail basée sur la recherche action et l'intervention sur terrain, l'égalité entre les femmes et les hommes et le droit d'accès aux ressources pour les femmes rurales font partie des valeurs et des sujets traités. Un tel contexte a facilité le travail avec la population cible et les autorités locales et a mené bel et bien le volet ESS du projet IMCAN.

3.2. L'adoption d'une approche participative et flexibilité en faveur des objectifs

L'approche participative est parmi les mécanismes stratégiques de mise en œuvre du projet IMCAN et des outils de PEV, cette approche touche les différents acteurs.

- a. **Les partenaires associatifs et institutionnels**, à ce niveau il convient de mentionner les deux types de réunions qui ont eu lieu au cours du projet.
- **Les réunions du comité stratégique**, se déroulent sur une base moins régulière (trimestrielle ou semestrielle) et rassemblent les personnalités de haut niveau des associations partenaires (coordinateurs de zone, présidence, etc.). Lors de ces réunions, outre l'examen des progrès et du partenariat, un accent particulier est mis sur les défis et les blocages stratégiques à résoudre en tirant parti de la position et de l'expérience de ces acteurs.
- **Les réunions du comité de gestion** ; qui ont commencé en avril 2021 jusqu'à la fin du projet, sur une base mensuelle. Les coordinateur.ice.s/représentant.e.s des cinq partenaires du projet se réunissent pour présenter l'état de lieu des activités au cours du mois écoulé, discuter des défis et des blocages confrontés, proposer des solutions et planifier le

mois suivant en termes de mise en œuvre et de communication. Au cours de ces rencontres des expériences sont partagées et des solutions collaboratives sont proposées entre les acteurs et actrices présent.e.s. Les possibilités de coopération étroite concernent les partenaires et les bénéficiaires du projet.

L'objectif de ce mécanisme est triple :

- Promouvoir la mise en œuvre correcte du projet en atténuant les effets des retards accumulés (surtout suit au contexte COVID19)
- Favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les partenaires, ce qui renforce directement le partenariat et l'impact du projet à tous les niveaux
- Exploiter les synergies potentielles qui peuvent se produire entre les acteurs et les parties prenantes impliqués dans le projet.

b. La population cible :

- **Le personnel des centres** : suite aux rencontres et discussions avec le personnel dans le cadre de R1 (partie 1.1), des modifications sont portées à l'activité.

Au niveau du profil des participantes ; tous les profils sont concernés par les ateliers de formation et de thérapie, puisque toute personne au sein des CDIS (chauffeurs, administrateurs...) peut entrer en contact direct avec les jeunes. De ce fait, le travail avec ces différents profils peut **rendre l'espace (CDIS) un bon communicateur avec les jeunes**. Une chose qui a été considéré comme un point fort dans l'activité.

« Les séances de thérapie sont une forme de reconnaissance de la part de IMCAN, envers notre engagement et nos efforts »



Au niveau du contenu des ateliers de formations ; de même des modifications sont portées au niveau de contenu (voir deuxième chapitre, II. Déroulement des activités). Les deux modules traités, ne sont pas basés juste sur des informations, mais le travail a touché plutôt le/la participantes en soi-même. L'atelier a concerné les techniques et les mécanismes à utiliser pour comprendre, communiquer et traiter des situations violentes, tout en tenant en considération la situation psychologique du personnel, et en le valorisant tant qu'un maillon primordial et un actrice principale dans la PEV.

- **Les femmes du GDA** : Bien que les thèmes des modules de formations aient été déterminés au préalable, une enquête a été faite auprès des femmes pour définir leurs besoins et propositions, à ce niveau la formation en pâtisserie est fortement demandée et programmée par la suite dans les ateliers.

Cette initiative a encouragé les femmes à assister aux autres formations et à avoir une bonne communication avec l'équipe du projet (animatrice et formateur.ice.s). **La relation horizontale interactive a assuré la cohésion du groupe (femmes-équipe du travail)**. En outre, les participantes sont présentes au niveau de planning des séances de façon à ce qu'elles soient adaptées en fonction de la disponibilité, des capacités professionnelles et de la conciliation des bénéficiaires, sans que cela implique une diminution de la qualité et des contenus, ni de la discipline et du déroulement des activités.

- **Les jeunes des centres** : l'activité (A 1.5 : hubs de dialogue et production artistique et culturel) s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'approche participative : soit au niveau des discussions menées en lien avec les choix artistiques faits, ou encore au niveau de traitement de la question de violence. De même

les jeunes ont fait partie des interviewés lors du travail de terrain réalisé pour élaborer le programme pilote (R1.1.2). Sur la base de ce travail, deux séances de sensibilisation se sont organisées avec les jeunes pour traiter le sujet de la communication non-violente ; une première journée de sensibilisation sur « l'effet des médias sur le comportement des individus et des groupes » animée par une journaliste et traitée, sur la base d'une approche participative, la violence et les bons moyens pour l'éliminer. Une deuxième journée qui a eu lieu hors centre (Un hôtel) et qui a réunie des jeunes de deux CDIS⁴⁰ basées sur des jeux de groupes et des jeux de rôles.

- c. **Au niveau de l'élaboration du programme pilote (R1. P1.2, P1.3)** : le travail effectué a été basé sur les résultats de diagnostic et sur une approche participative pour savoir les méthodes adéquates.

Afin d'intégrer les séances de formation liées aux axes traités dans le cadre dudit programme et pour son élaboration. **L'approche participative** est basée sur un **travail de terrain qualitatif** (F.G, réunions, entretiens/conversations bilatérales avec le personnel, les jeunes et les différentes parties prenantes), et sur **la validation du programme par les différents centres**⁴¹.

4. L'intégration de l'approche genre

L'égalité des chances au niveau de recrutement : le recrutement au sein du projet, suit les mécanismes de recrutement nationaux, tous les appels à candidatures ont été publiés sur la plateforme *Jamaity* et sur les réseaux sociaux des partenaires, en respectant le délai de deux semaines pour l'envoi des candidatures. Les termes de référence (TDR) respectent l'écriture inclusive⁴², encouragent tous les candidats remplissant les conditions fixées

⁴⁰ Ben Arous et Ariana

⁴¹ Les quatre centres (2 CDIS et 2 CPSI) ciblés par le projet

⁴² Grammaire égalitaire



à postuler, indépendamment de leur sexe, de leur handicap ou de leur âge. Il convient de mentionner que les candidatures féminines ont été encouragées dans le cadre de la discrimination positive mais sans toucher aux TDR et au déroulement des activités et/ou du projet.

L'Elaboration d'un guide de formation destiné au formateur.ices sur « l'intégration de la perspective de genre dans les cycles de formations », par la même occasion un travail de terrain est assuré par l'experte genre (observations, participation à des évènements, intervention et partage des remarques avec les formateur.ices lors des ateliers de formations...) en plus du travail sur les documents (livrables du projet). Ce qui a permis d'assurer :

- Une sensibilisation genre (au cours des ateliers/événements)
- Des documents basés sur une écriture « genrée »
- Un référentiel basé sur des exemples clairs et concrets lié au contexte du projet IMCAN (PEV, RES, ESS, DH, égalité des genres)

Le choix et le travail avec la population cible : les jeunes sont des deux sexes pour les activités (R1 et R3), de même pour R2 le travail est effectué avec un groupe de femmes rurales en RES, en renforçant leurs capacités professionnelles pour l'autogestion d'initiatives économiques et le démarrage de leur propre activité.

5. Les livrables du projet

Au niveau de processus de l'élaboration du programme pilote (R1.P1.2, 1.3), le travail réalisé présente une initiative pionnière pour la PEV, la promotion de la culture des RH et de l'égalité des sexes. De même les différents autres livrables, font de IMCAN une expérience pilote ; le présent rapport de capitalisation, le memorandum collectif et même les canevas qui tient compte de la stratégie de base de IMCAN et de la PEV.

II. Les enjeux et les points critiques

1. En lien avec le contexte

Alors que le contexte COVID-19, a été parmi les imprévus de IMCAN, plusieurs procédures ont été prises pour gérer la situation et mener à bien le projet, et elles sont inscrites dans le cadre des bonnes pratiques (voir partie ci-dessous). Mais, d'une façon générale la pandémie a pu perturber tout le processus d'activité et a retardé la signature de plusieurs conventions.

Dans le cadre des activités culturelles R1 (partie1), la mise en œuvre selon le calendrier prévu a connu des retards importants pour deux raisons principales : la bureaucratie et l'impact de la pandémie : confinement général et partiel décrété en Tunisie.

De même, la complexité des procédures administrative est devenue plus accru, ce problème est posé pour les nouveaux conventions/autorisation à signer ou à avoir de la part des institutions, alors que cette même question n'a pas été posée pour certaines activités artistiques et culturelles (réalisées par Mass'art), puisque certaines des conventions ont été signées avant la pandémie (les autres ont souffert d'un retard important).

Aussi bien, la nouvelle situation politique après le 25 juillet 2021, est une situation qui a découlé entre autres de la situation de la pandémie, a retardé la signature de la convention avec le MAS, puisque l'engagement total de dit ministère a été sur les aides sociales. D'une façon générale, le retard voire l'annulation de la coopération, ne dépend pas seulement du contexte sanitaire, économique, politique et social, mais aussi des personnes responsables au sein des établissements, institutions et ministères concernés et qui sont instables vue la nouvelle situation politique ou qui ne sont pas assez engagées.



2. L'expérience au sein des CDIS

Alors que les synergies s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de IMCAN, la continuité du travail sur la synergie inter-institutions reste essentielle, mais le degré de coopération et de coordination avec les CDIS et les autres partenaires (établissements scolaires, maisons de jeunes ...) dépendent des responsables au sein d'eux et peut bloquer le travail avec ces établissements et par conséquent la PEV au sein d'une population de jeunes plus large.

« La thérapie avec les parents, est un volet très important qui n'est pas presque touché »

Suite aux rencontres et réunions avec le personnel (R1, P1.1), **les médiateurs familiaux** ont été ajoutés à la formation (R1, P1.2) et ils ont été impliqués dans les actions des CDIS. Pourtant ce travail n'est qu'une initiative pour intégrer les familles dans la PEV, surtout que les réunions au sein du centre n'ont pas été toujours efficaces pour intégrer les familles dans le processus de la PEV et que la majorité des parents pensent que le centre n'est autre qu'un espace de formation professionnel.

3. Le traitement avec la population cible

L'expression non-violente de la violence en se référant au travail de terrain la violence chez les jeunes est problématique, puisque leurs comportements et les moyens de communication eux-mêmes sont violents ; discours, paroles, gestes, façon de parler, etc. De même les comportements violents sont partout dans l'entourage de ces jeunes : au sein de la famille, avec les amies, dans la rue, le quartier. Ce qui donne l'impression « qu'ils font l'effort pour garder le sang-froid au centre⁴³, et ils se trouvent « obliger » d'être violents (surtout la violence verbale) pour se défendre, affirmer son soi et être respectée »⁴⁴. Ce contexte s'est répercuté sur les travaux artistiques dans lesquels ils ont participé,

surtout la pièce théâtrale puisqu'il a été difficile de faire un spectacle qui exprime la violence autour des jeunes sans violence (verbale, gestes).

La cohésion du groupe ; d'un autre côté, la spécificité de la population des femmes à Borj El Amri (même famille, même région) a pu perturber au début la cohésion du groupe.

La diversification au niveau des profils ; Le choix de deux centres qui ont des points forts différents, comme déjà expliqué dans la première partie (chapitre1), a pu enrichir l'expérience de la PEV pour le projet IMCAN et mettre en valeur deux variables qui peuvent être étudiées et prises en considération dans d'autres projets. La diversification au niveau des profils des jeunes accueillies au niveau de CDIS Ariana, et sur la base du travail de terrain, a pu montrer que la **situation économique** peut dans plusieurs cas ne pas être parmi les variables qui expliquent le RES ou encore les comportements violents chez les jeunes.

Puisque plusieurs d'entre elles ont une situation économique stable, et pourtant ils et elles ont des problèmes d'intégration sociales et même de communication avec les parents.

De même, **la tranche d'âge élargie** (12 à 18 ans), peut poser un problème au niveau du traitement et des mécanismes d'intervention pour la PEV au sein de deux catégories différentes ; une enfantine et une autre qui tend vers l'adolescence et la jeunesse. L'extrême diversité des profils dans les centres rend difficile l'adaptation des activités à chaque profil.

⁴³ CDIS

⁴⁴ Extrait d'un témoignage



III. Traitement des défis et bonnes pratiques : modélisation des expériences

Alors que plusieurs enjeux sont apparus tout au long du projet, des actions et des procédures ont été prises et mises en œuvre pour soulever certains problèmes et relever les défis.

1. Le profil des bénéficiaires et la cohésion du groupe

1.1. Au niveau des jeunes

Dans le cadre de RIZOMA (R3), la population cible des jeunes a été diversifiée, ce qui a été parmi les critères de sélection, pour assurer la richesse et la diversification des opinions et des approches sur lesquelles travaillent ces jeunes (PEV). Le défi et le point fort en même temps ont été d'assurer la cohésion du groupe afin d'atteindre l'objectif de l'activité. Pour ce faire, il y a eu :

- Rassemblement des 20 jeunes dans un hôtel pendant 5 jours
- Création d'un groupe privé de chat FB
- Organisation intensive des séances de réflexion et des tours de tables
- Suivi des jeunes post-activité pour les faire participer à d'autres actions ou événements hors projet

1.2. Au niveau des femmes

Les variables sur lesquelles ont été basé le choix de la population (zone rurale, des communes⁴⁵, de même GDA) ainsi que la technique d'échantillonnage adoptée (boule de neige⁴⁶) ont donné un groupe avec des clans, ce qui a posé le défi d'assurer la cohésion du groupe, puisqu'un simple malentendu entre deux membres de deux clans peut créer un conflit entre les

deux groupes (6 à 8 participantes). Pour surmonter ce défi, il y a eu :

- Division du groupe en deux, 15 participantes par groupe⁴⁷
- Assurer la diversification au niveau des groupes de travail au cours des séances
- Intégration des modules qui traitent les questions des conflits (cohésion du groupe, gestion des conflits)
- Le rôle de l'animatrice au niveau de modération et de résolution des conflits/malentendus intergroupes.

1.3. Au niveau du personnel

Les modifications apportées au niveau du contenu des séances de formations (R1. P1.3) et les changements qui en découlent (diversifications des profils, rassemblement des participantes des deux CDIS, nombre des séances, lieu de rencontre) ont été en faveur de la cohésion du groupe.

« Avant ces rencontres je croyais que nous seules les animateur.rices portons la grande charge du travail avec les jeunes »

Les rencontres ont permis aux participant.e.s de **faire des échanges aux niveaux des connaissances et des expériences** dans une ambiance informelle et conviviale et de **créer une « entraide »** entre les deux centres, en vue d'améliorer les services et d'être plus ouvert sur les initiatives et le travail des ONG.

Au sein des mêmes centres (CDIS), les séances ont permis au personnel de partager leurs vécus et expériences et de mettre en valeur leurs apports et efforts, chose invisible auparavant par leurs collègues. De même cette ambiance a donné l'occasion à certaines personnes, pour lever des malentendus.

⁴⁵ Bir Touil, Fajja...

⁴⁶ Les femmes recrutent de futurs sujets parmi leurs connaissances

⁴⁷ Le contexte COVID 19 a encouragé cette procédure.



Les rencontres ont été aussi une occasion pour renforcer la coopération et transférer les connaissances entre les acteurs travaillant avec les jeunes en RES et leurs familles afin de favoriser l'adoption de stratégies globales qui promeuvent la PEV.

2. Le contexte COVID

Le retard subi suite au COVID 19 a serré le temps au niveau de la réalisation du projet. Quant au (R1, P1.2), ce contexte a été parmi les arguments de choix de deux CDIS seulement (voir chapitre 2, I. Présentation du projet IMCAN) et d'un nombre limité du personnel (cible des activités de renforcement des capacités et de thérapie). Ce choix lié notamment au contexte COVID-19 et la focalisation des efforts sur un groupe « groupe expérimental », peut servir ultérieurement pour faire la comparaison entre ledit groupe ciblé par l'activité par rapport aux autres (groupe témoin), pour valoriser l'expérience et planifier, par la suite, soit les mêmes activités ou de régler le contenu ou la conception de l'activité en sa totalité.

« Après ces rencontres des conflits ont été réglés entre collègues...pour le bien être des jeunes, c'est très important d'avoir une telle ambiance au sein du CDIS »

De même, le retard au niveau des procédures administratives liées à l'activité de l'ESS (R2), a été approximativement récupéré par la mise en œuvre d'autres procédures :

- Une salle de formation a été louée, afin de pouvoir commencer les cycles de formation aux dates prévues, de stocker le matériel du projet et de réaliser les pratiques de formation. Tout en continuant les négociations avec le gouvernorat de La Manouba afin d'obtenir un espace pour le Souk Solidaire (point de vente).
- Pour ce qui concerne le volet théorique des formations ; l'engagement des

responsables au sein de deux établissements (maison de jeunes et maison de culture de Borj El Amri) a assuré la participation des femmes et la réalisation de reste des ateliers dans ces deux locaux.

Le choix de ces deux établissements été très bien étudié ; il s'inscrit d'abord dans le cadre de la synergie institution-ONG, qui est parmi les stratégies du projet IMCAN, puisque ces deux établissements font partie de la première ligne de PEV. Ce choix a assuré, d'un côté, le rencontre des deux populations touchées par la violence et en RES (les jeunes et les femmes), et a permis d'un autre côté aux participantes d'avoir plus de contacts avec l'espace public, surtout qu'une majorité d'entre elles sont des femmes au foyer et qui viennent des périphériques de Borj El Amri.

Enfin, la présence dans ces deux établissements a encouragé les participantes-mères à envoyer leurs enfants à ces espaces culturels et a créé une dynamique au sein d'eux (surtout la maison de culture de Borj El Amri).

3. Le travail sur le terrain

Une réticence marquante, de la part des femmes ; due au fait que plusieurs associations ont fait des promesses économiques aux femmes dans le passé, mais qui n'ont pas été réalisées par la suite.

Alors, pour avoir la crédibilité et la confiance des femmes il y a eu un travail de préparation du terrain par :

- Les visites d'investigations de terrain à Borj El Amri afin de consolider les relations avec les autorités locales et les différentes structures régionales
- La mise en contact direct (porte-à-porte) accompagner par fois par une/des femmes convaincues par le projet (la technique de boule de neige)
- Les réunions avec la présidente du GDA pour présenter le projet et les activités et



trouver ensemble les bonnes manières pour mobiliser les femmes.

- L'organisation de deux journées de sensibilisation pour la prévention du COVID-19 au profit des femmes rurales bénéficiaires du projet. Cette activité qui a initié les ateliers de formation a mis en valeur les femmes et leur bien-être surtout qu'elle a été menée par un médecin.

Un niveau d'intérêt limité apporté aux thèmes de formation destinée aux femmes ; puisque l'activité agricole principale de la région est l'élevage de bétail (ovins, caprins), alors le fait de traiter des thèmes liés aux droits sociaux économiques tel l'autonomisation économique, les droits des femmes, la violence économique..., ainsi que d'autres activités liées à des secteurs agricoles différents de leur vécu (extraction d'huiles essentielles, séchage des fruits...) n'ont pas été assez intéressantes pour ces dernières.

Alors, pour motiver et engager ces femmes, il y a eu :

Création d'un nouveau poste : le recrutement d'une animatrice ; sur la base des expériences précédentes de AISA, il a été considéré que l'accompagnement du groupe par une personne formée renforcerait la motivation, les compétences et l'empathie du groupe, favorisant sa cohésion et soutenant les femmes bénéficiaires jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes. Cette initiative a créé un cadre familial et convivial entre l'animatrice et les participantes, ainsi que des relations de confiance et de respect, ce qui a encouragé les femmes à assister aux différentes activités/formations. Alors, les rencontres ont été une occasion pour les femmes de s'exprimer, d'échanger sur leurs vécus et de partager leurs problèmes soit au sein du groupe ou chez elles.

Ce service technique a parmi aussi d'accompagner toute la régularisation de l'espace de vente en cohérence avec la réglementation tunisienne.

Adoption d'une approche participative pour déterminer les besoins et tout au long de l'activité (voir I. Les points forts du projet IMCAN)

L'effet du contexte économique ; les dégâts économiques de la pandémie (COVID-19), ont mis en valeur l'importance d'avoir une source de revenu de plus pour la famille et la nécessité d'un travail rémunéré pour les femmes, ce qui a encouragé les femmes contactées à faire partie de cette initiative d'ESS.

Planning étudié du programme des formations : le début des ateliers été basé sur deux types de formations : la première sanitaire, liée au contexte COVID-19 et la deuxième économique (marketing) qui vise à renforcer les compétences des participantes en matière de commercialisation et de gestion, et en même temps la sensibilisation des femmes sur la nécessité de savoir les besoins du marché avant de choisir et de lancer leurs propres activités/projets. Ces deux formations ont facilité le déroulement du reste des formations : respect et engagement pour tout ce qui concerne le protocole sanitaire COVID-19 (gel, bavette, éloignement...), conscience de l'importance des différentes autres formations plus techniques et celles en lien avec les DESS.

Il est important de noter, que suite aux ateliers liées à la violence économique liée au genre, les femmes sont devenues conscientes des comportements introduisant l'inégalité de genre et des violences surtout économiques que subissent quelques-unes. D'autres ont montré leurs volontés d'adopter une culture d'égalité du genre entre leurs enfants par la pratique des comportements égalitaires (au niveau de division des tâches, opportunité d'éducation et de formation, argent de poche...), mais il n'y avait pas des initiatives pour changer leurs propres situations par peur que leur époux refusent leur participation aux restes des activités.

« Nos rencontres sont devenues une source d'épanouissement que les femmes attendaient »



04 Recommandations

Sur la base de ce qui a été réalisé et vécu au niveau du projet IMCAN, il est préconisé pour les prochaines actions qui s'inscrivent dans le cadre de la PEV et adopte la stratégie de synergies et l'approche participative, de prendre compte des limites et contraintes rencontrées et traitées, ainsi que les nouvelles pistes proposées, en travaillant sur plusieurs niveaux et en s'adressant aux différent.e.s intervenantes:

1. Au niveau logistique

Commencer les procédures administratives (conventions, autorisations...) un certain temps avant la mise en œuvre des activités : vues les procédures bureaucratiques longues et lourdes (tel que l'impossibilité de signer des papiers par voie numérique) et qui peuvent par la suite retarder l'avancement du projet. Par ailleurs, prendre en considération l'engagement des personnes au niveau des établissements, qui peut soit avancer ou freiner la synergie et la coopération institution-ONG (voir mémorandum collectif).

Anticiper, autant que possible, les différents scénarios possibles et ainsi pouvoir organiser la gestion des dépenses en accord avec les requêtes des bailleurs et éviter les blocages « normatifs » qui peuvent survenir.

Au niveau du recrutement : donner de l'importance au poste d'animateur.ice afin d'assurer la continuité et la réussite des activités au sein des groupes (ESS). La création d'un tel poste peut assurer une ambiance informelle au sein du groupe et permet de travailler sur la cohésion du groupe et d'assurer une suivie « informelle » des participant.e.s, même après la fin du projet.

Soutenir les centres, qui se trouvent souvent incapable de satisfaire les besoins des jeunes accueilli.e.s (appui en ressources humaines et/ou financier) ; le manque du personnel peut être, par exemple, récupérer de la part des ONG par l'animation régulière de quelques ateliers⁴⁸, surtout que des activités jugées importantes dans le cadre de la thérapie tel que le sport et la musique ne sont pas assurées. Ainsi que l'insuffisance des financements, peut être récupérer par des simples actions (exemple : l'initiative de distribution des goûters pour les enfants/jeunes) ont prouvé leurs effets positifs sur la motivation et la présence régulière des jeunes aux CDIS. De même l'aménagement et l'équipement des locaux de CDIS (terrain, salle de théâtre/cinéma) peuvent assurer la durabilité de plusieurs ateliers.

« Le passage des jeunes aux CDIS, une période de silence et un sacrifice sans statut »

2. Au niveau de la visibilité et de la valorisation du processus au sein des CDIS

« Un simple geste pour un grand pas vers la PEV »

Le passage de l'enfant au CDIS n'est pas justifié par une attestation, ce qui ne met pas en valeur le travail pluridisciplinaire fait au niveau de l'établissement (travail sur les soft skills), ni la reconnaissance de discipline et d'effort de l'enfant/jeune. A ce niveau

⁴⁸ Une expérience similaire est faite par Mass'art et qui a été valorisée et juger réussite de la part du personnel de CDIS Ben

Arous.



insister sur un travail de plaidoyer pour valoriser les efforts fournis et certifier la formation.

Mettant en place une stratégie de plaidoyer et de synergie afin de :

- **Mettre en place une stratégie de communication adéquate** ; qui met en valeur les services et le travail fournis par les centres ; en diffusant les informations auprès des concerné.e.s (jeunes, familles, établissements éducatifs et culturels, etc.) et rendre visible les centres (exemple : par la diffusion des spots publicitaires surtout au début et à la fin de l'année scolaire).
- **Assurer la continuité des expériences artistiques (surtout les pièces de théâtre)**, de façon à ce que les spectacles continuent même après la fin des projets.
- **Trouver les moyens pour rendre les centres plus ouverts sur leur environnement**, par : la facilitation d'axer aux centres surtout qu'un seul CDIS couvre la totalité d'un gouvernorat, par l'octroi d'un bus qui peut assurer le ramassage des jeunes.

3. Au niveau de la collaboration et des synergies inter-institutionnelles

Appuyer les initiatives de soutien et de collaboration, proposées essentiellement par les personnels des centres tel est l'exemple du « programme rue⁴⁹ » qui peut cibler une population plus large de jeunes des quartiers populaires, par la mise en œuvre de plusieurs activités : les formations, l'accompagnement, le renforcement des capacités, le soutien logistique et financier, etc.

Améliorer le travail inter-CDIS ; par l'organisation et l'encouragement des événements communs qui cibles les jeunes (des compétitions sportives, etc.) et

des rencontres d'échanges d'expertises pour le personnel, pour partager les bonnes pratiques, discuter des défis et renforcer la collaboration interpersonnelle.

Travailler sur la coordination entre les CDIS et les centres de formation professionnels ; pour assurer le suivi des jeunes et de garder les liens avec eux. Il est important de savoir qu'au sein des CDIS il y a des ateliers professionnels pour des finalités thérapeutiques et non pas d'apprentissage. Pourtant, la formation professionnelle représente une des voies principales vers laquelle sont orienté.e.s les jeunes suite au travail réalisé par les CDIS.

« Le CDIS Soukra couvre 7 délégations, alors qu'il n'existe pas une ligne du transport public qui relie le centre à une des délégations concernées »

Renforcer le travail avec les établissements scolaires vu le taux élevé d'abandon scolaire et de la violence en leur sein ; le niveau d'instruction des enfants /jeunes au sein des différents CDIS devient de plus en plus bas (souvent le niveau primaire), alors pour prévenir le décrochage scolaire précoce et lutter contre la violence, un travail de coordination et de collaboration entre les établissements scolaires (école primaire, collège et lycée) et les CDIS reste essentiel. Cela peut être réalisé comme suit :

- Elaborer des programmes destinés aux élèves dans les collèges qui visent la PEV pour remédier aux problèmes d'accès aux CDIS⁵⁰, limiter les comportements violents et faire face à l'échec et à la rupture scolaire précoce.
- Travailler avec le personnel au sein des établissements scolaires et de culture (enseignant.e.s, animateur.ice.s...) pour les former et les sensibiliser sur les moyens de

⁴⁹ « Programme rue » : c'est une approche de travail qui tient lieu à la rue et qui est assurée par un.e éducateur.ice de la rue et cible les jeunes des quartiers. Selon les témoignages, une expérience a été réalisée et a montré des résultats positifs au niveau de la

PEV et la visibilité du CDIS.

⁵⁰ Aussi dans le cadre aussi de rapprochement des services du Centre aux populations concernées



communiquer avec les élèves et faire face à l'extrémisme violent.

- Inclure les élèves dans la PEV : Considérant que le phénomène de violence touche surtout les collégiens de 8ème et 9ème année de base, mettre en place un système de parrainage pour les 6èmes (école primaire) par les classes de 8ème et 9ème année pour favoriser l'entraide entre élèves. Pour une meilleure appropriation de la formation par la communauté éducative, compléter les temps de formation par des temps de co-animation d'ateliers auprès des collégiens et des temps d'échanges de pratiques.
- Rendre les CDIS et les maisons de jeunes et de culture des lieux d'attraction pour le jeunes/enfants, de façon à ce qu'ils/elles passent la majorité de leur temps entre ces deux espaces, augmenter la diversification au niveau des activités/clubs, l'engagement du personnel et la coordination entre ces différents espaces. Cela peut éviter l'inactivité et l'ennui, qui n'offre que la rue comme espace de cohésion.
- Créer une synergie inter-institution pour faciliter et accélérer les procédures pour des programmes de prévention de la violence et de réinsertion des enfants et des jeunes en RES.

Assurer la coordination entre les différents acteur.rice.s (institutions, familles) ; pour avoir une image claire des situations de jeunes/enfants dans les différents espaces et savoir les variables qui expliquent les troubles de comportements chez eux, pour déterminer les outils adéquates d'intervention afin de prévenir l'EV.

4. Au niveau des formations et des ateliers du travail

Travailler sur la communication nonviolente chez les jeunes, ce volet fait partie des « soft skills » et qui peut faciliter l'intégration des jeunes dans la société et la cohésion dans les groupes des pairs et vise par la même occasion la PEV.

Assurer des formations qui visent le renforcement des capacités du personnel (psychologue, sociologue, éducateur.ice...) par des nouvelles approches scientifiques et des méthodes du travail et d'intervention « up to date », et qui prennent en considération le fait que le personnel se trouve souvent en face de thématiques violentes et vulnérables en même temps. Il est aussi nécessaire de garantir la diffusion des nouveaux acquis auprès du reste du personnel⁵¹.

Organiser régulièrement des séances de thérapie pour le personnel des CDIS ; assurer de telle pratique ne vise pas seulement le bien-être et le renforcement des capacités du personnel, dans l'objectif d'améliorer les services rendus aux jeunes. Mais, elle est aussi une forme de reconnaissance du rôle crucial que joue le personnel et de leurs efforts pour la prise en charge des jeunes au CDIS.

Assurer un espace de lecture (bibliothèque) au sein des CDIS ; qui fournit des documentations destinées au personnel pour renforcer leurs capacités au niveau des nouvelles approches de travail, de la PEV, de la culture des DH et de l'égalité des genres (les études, les bonnes pratiques, les manuels, les conventions...).

Penser à changer de temps en temps les lieux des activités et des rencontres avec les jeunes, (autre que les CDIS et les maisons des jeunes), afin de valoriser et rendre visible leurs travaux, améliorer leur estime et leur confiance en soi et travailler sur la cohésion sociale⁵².

⁵¹ Qui n'ont pas pu assister aux formations.

⁵² Selon les témoignages, les deux expériences vécues dans le projet IMCAN (présentation des travaux artistiques dans une salle de cinéma et la journée de sensibilisation dans un hôtel)

ont pu montrer des effets positifs sur les comportements des jeunes et sur leurs perceptions du monde et leur confiance en soi.



Veiller à ce que les activités proposées par un partenaire répondent aux objectifs généraux des CDIS et de la PEV ; à titre d'exemple les activités artistiques avec les jeunes doivent répondre à ce côté artistique et sont en même temps des séances de thérapies qui visent le changement des comportements et le passage des messages qui diffusent les DH et la culture de nonviolence.

5. Au niveau des acteur.rices

Mettre les mécanismes adéquats pour intégrer de plus en plus les familles dans la PEV ; à ce niveau la famille est un maillon principal dans le processus de la PEV chez leurs enfants, et qui peut avoir un rôle crucial au niveau du changement des comportements de ces derniers. Alors, le travail avec les familles peut toucher trois axes : la thérapie, le comportement nonviolent, la sensibilisation sur l'importance du rôle des CDIS dans la PEV.

Savoir choisir les partenaires qui donnent le plus aux enfants/jeunes ; qui prennent en considération la vulnérabilité de cette population, qu'ils les traitent autant qu'acteur.rice.s principaux.ales et que la relation se base sur le respect mutuel.

Travailler avec les jeunes et enfants en tant qu'acteur.rice.s et non pas victimes ; de façon à ce qu'ils/elles soient intégrés.e.s de plus en plus dans la détermination des priorités au sein des centres et prendre en considération leurs besoins et propositions⁵³ pour les intégrer, les motiver et les engager.

Développer la pensée autocritique chez le personnel ; pour qu'ils fassent un travail sur eux et elles et améliorent leur outils et méthodes d'intervention.

« Le vécu des jeunes au sein du CDIS doit mener à la PEV »

6. Au niveau des variables traitées et prises en considération pour la PEV

Prendre en considération la spécificité de la population qui fréquente les CDIS ; pour déterminer les variables les plus pertinentes au niveau de l'exclusion sociale (sociale, économique...) et les catégories d'âges des jeunes/enfants, afin de mettre les outils d'interventions adéquates pour la PEV et programmer les activités qui conviennent. En effet, ce qui est applicable dans un centre peut ne pas être efficace dans un autre.

« Ma journée à l'hôtel m'a donné l'impression que la vie peut être juste même dans les plus banales et simple actes »

Tenir compte de l'effet de groupe ; pour l'expérience de l'ESS auprès des femmes rurales, et afin d'assurer la participation et la présence des femmes dans les différentes activités, parmi les variables à prendre en considération est l'appartenance à la même zone (la relation de voisinage) et/ou aux mêmes familles (le lien de parenté). L'expérience a pu montrer que la prise en considération de cette variable encourage les femmes à poursuivre la formation puisqu'elles viennent ensemble, en plus les hommes (époux et pères) acceptent la participation de leurs femmes/filles dans les ateliers tant qu'elles se déplacent dans un groupe du même quartier et/ou de même famille. En même temps cela peut faciliter la cohésion du groupe⁵⁴.

⁵³ Dans ce cadre il a eu des expériences réussites au sein de CDIS Ben Arous.

⁵⁴ Il faut toujours faire attention à ce niveau, puisque l'appartenance à un groupe peut entraîner au cas de conflit

entre deux membres des deux groupes différents, un désaccord entre les deux équipes se qui menace la cohésion du groupe (la solidarité de groupe).



7. Au niveau de l'expérience de l'ESS chez les femmes en RES

Prendre en considération la nécessité d'avoir des personnalités entraînant / leadeuses dans le groupe de GDA ; cela permet de confier la responsabilité d'informer les autres membres et de les représenter devant les concerné.e.s/les autorités locales. Alors, si le profil de leader n'existe pas parmi les membres du groupe, un programme d'incubation peut être utile pour développer et renforcer le leadership féminin et assurer le suivi et la continuité de GDA.

8. Au niveau des livrables

Travailler sur un guide de bonnes pratiques basé sur des expériences réussies de collaboration inter CDIS et CDIS-établissements scolaires et de culture⁵⁵ ; de façon à ce qu'il soit un référentiel pour les nouveaux responsables/administrateur.rice.s : diffusion de la culture de la PEV au sein des CDIS et des établissements scolaire et de culture.

Élaborer un programme de formation destiné aux jeunes, qui prend en considération la variable du niveau d'instruction limité et les thèmes en lien avec la PEV. Alors une formation basée sur la théorique et la pratique et en arabe/dialecte tunisien, peut contenir les thèmes suivants : citoyenneté et gouvernance local, environnement et espace commun, droit de vote, droit de l'homme, confiance en soi, etc. L'égalité des genres est un thème transversal présent dans les différents types

⁵⁵ Les maisons des jeunes et de la culture.



Conclusion

Il s'agit à travers le présent document, d'une part, de voir comment le projet IMCAN en tant que projet pilote, a joué son rôle d'abord au niveau de **prévention de l'extrémisme violent** pour des jeunes engagé.e.s : par le développement de méthodologies pilotes adéquates, à travers des actions culturelles-artistiques, à travers le renforcement et l'accompagnement du personnel, ou la **promotion de la cohésion sociale** pour un groupe de femmes en RES. Par ailleurs, il s'agissait de déterminer les approches et les stratégies adoptées pour la mise en œuvre du projet, ainsi que les défis rencontrés et les leçons tirées

Le travail sur ce référentiel a pu toucher 3 axes:

- L'adoption et l'amélioration de stratégies de travail et d'intervention en matière de PEV.
- La réflexion sur les facteurs, les variables et les critères à prendre en considération avant et au cours de l'exécution des activités.
- La mise en valeur de nouvelles pistes de travail (acteur.rice.s, synergies...) à prendre en considération lors du travail sur des projets qui visent la PEV.

IMCAN occupe parfaitement la place de projet pilote. Mais, une telle expérience ne doit pas s'arrêter sur un échantillon limité (établissements et populations cibles). IMCAN peut être le référent pour initier d'autres projets et activités afin d'instaurer de nouvelles pratiques en intégrant les établissements et le personnel, d'une part, et de travailler profondément avec les jeunes de façon à assurer un changement (la cohésion sociale) et la promulgation d'une culture nonviolente basée sur les droits de l'homme et l'égalité de genre.

En définitive, vues les contraintes financières et bureaucratiques liées à la mise en œuvre des projets, et face aux contextes économique, sociale et politique en Tunisie, la diffusion et la documentation des expériences réalisées dans le cadre de la PEV, tel que le projet IMCAN, reste essentielle pour ne pas s'arrêter dans le « pilote » et toucher le maximum d'établissement, de jeunes et de femmes. De même la synergie à différents niveaux est primordiale pour assurer la bonne circulation de l'approche préventive de l'EV et de toucher les jeunes en RES et faire de la PEV une culture sociétale et non pas juste une approche associative et institutionnelle.

